

La Révolution Prolétarienne

REVUE FONDÉE PAR PIERRE MONATTE EN 1925

Dans ce numéro:

**A.G. des Amis de la R.P.
du 20 février 2016**



**Greenpeace ou la meilleure
façon de pêcher (le thon)**

J. Le Grénot



Il était 18 négatifs...

G. Walusinski



Vive la sociale!

G. Fontenoy



La bataille est devant nous

V. Présuney



Pour une laïcité informée

J. Demorgon



Quelques questions sur l'Histoire

J. Moreau



Lettre d'Amérique

D. Ball

La Révolution Prolétarienne
Directeur Stéphane JULIEN
6 rue des mûriers, 14930 Eterville

Éditée par :
Les Amis de la Révolution Prolétarienne
Trimestriel.

Abonnement : 23 euros auprès de
Q. Dauphiné 90 chemin Mignon, 83470 St-Maximin
CCP : 8044 64 Y 020 (Paris)
Commission paritaire n° 0321 G 87832

Prix : 5,8 euros

Relaxe pour les 8 de Goodyear

Huit syndicalistes de Goodyear ont été condamnés à deux ans de prison dont 9 mois ferme, les poursuites n'étant pas le fait d'un patronat pourtant rude mais du parquet. C'est une des répressions syndicales les plus lourdes depuis des décennies. Elle a suscité une vague d'indignation dans tout le pays. Des comités de soutien se sont créés dans plusieurs villes. A la R.P., nous aussi, nous demandons la relaxe de ces militants.

Dans la foulée, un avant-projet de loi réformant le code du travail a confirmé une orientation générale de plus en plus rétrograde envers les salariés. Les apprentis mineurs pourraient travailler dix heures par jour. Les indemnités prudhommales après licenciement abusif seraient plafonnées au rabais. Un référendum d'entreprise sous chantage patronal permettrait de contrecarrer l'opposition de syndicats majoritaires. Alors que l'intersyndicale tergiverse sur la stratégie défensive à organiser, une pétition sur internet contre ce projet a recueilli 700 000 signatures en une semaine.

Après presque 33 ans à la direction de la revue, notre ami et camarade Jean Moreau passe le relais. Qu'il soit chaleureusement remercié ainsi que son épouse Francine, au nom de toute l'équipe et de tous les collaborateurs de la revue, pour le travail titanesque qu'ils ont mené. L'avenir de la revue appartient d'abord à ses abonnés: il nous faut accroître le nombre d'abonnements pour poursuivre dans l'indépendance financière. Car dans la sombre période où nous vivons, entre attentats, répression syndicale, état d'urgence et score historique du Front National aux élections régionales, une revue comme la nôtre est et doit rester utile.

Stéphane JULIEN

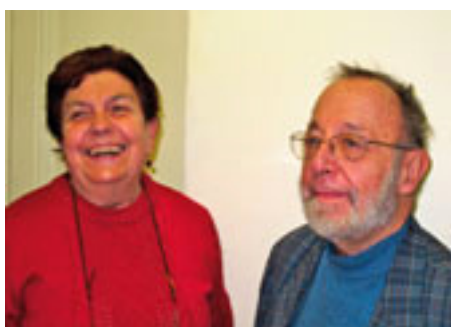
A.G. des Amis de la R.P. du 20 février 2016

L'Assemblée générale des Amis de la *Révolution prolétarienne* s'est tenue le samedi 20 février 2016 après-midi à l'E.D.M.P., (Librairie-Coopérative, impasse Crozatier à Paris). Il s'agissait principalement de finaliser la relève, à leur demande, de Jean et Francine Moreau qui ont été félicités pour leur travail depuis plus de trente-deux ans : ils ont sauvé la revue en 1983 et l'ont portée depuis à bout de bras. C'est un effort immense, historique. Un nouveau bureau a été élu à l'unanimité : Stéphane Julien président, Pascal Busquets secrétaire, Quentin Dauphiné trésorier. La nouvelle équipe de la revue se compose ainsi : direction et maquette par Stéphane Julien ; trésorerie et abonnements par Quentin Dauphiné ; impression, étiquetage et routage par Pascal Busquets (à l'essai pour deux numéros) ; corrections par Jean-Kely Paulhan.

L'A.G. a notamment débattu des points suivants :
– un courrier adressé au « comité de rédaction »,
– l'évolution de la maquette (charte graphique, organisation de la Une, pages thématiques),
– le bilan financier,
– les possibilités de dépôts en librairies militantes, de demander un agrément pour défiscaliser les dons, de travail en commun et de mutualisations de matériel avec les Éditions syndicalistes.

L'A.G., studieuse, s'est déroulée dans un esprit de camaraderie et de confiance mutuelle.

S.J.



Francine et Jean Moreau

Appel

Relaxe pour les huit de Goodyear

Il est du devoir des syndicalistes de se battre pour sauver les emplois et le développement économique et social de nos territoires.

Il est du devoir des syndicalistes de rétablir des liens sociaux trop souvent rompus par désespoir social.

Il est du devoir des syndicalistes de dénoncer les stratégies des actionnaires, affairistes et liquidateurs, qui ont pour seul objectif de s'enrichir au détriment de tous les autres.

Il est du devoir des syndicalistes d'alerter sur les politiques économiques désastreuses menées par les gouvernements successifs.

C'est pour avoir accompli leurs devoirs de syndicalistes que les 8 de Goodyear viennent d'être condamnés à 24 mois de prison dont 9 mois ferme !

Après 7 ans de lutte face à la multinationale Goodyear marqués de conflits durs avec un patronat violent, usant de manœuvres indignes, l'entreprise a finalement fermé ses portes pour s'installer en Russie. Rien n'est dit de la violence des employeurs qui, face à des propositions pour maintenir et développer l'emploi, ne répondent que par le mépris, les licenciements et la répression. C'est une des condamnations pénales les plus lourdes de ces 30 dernières années. Cette condamnation s'inscrit dans un mouvement de criminalisation de l'action syndicale qui s'accroît jour après jour. La répression syndicale est une stratégie qui va bien au-delà des rangs du patronat puisque le procureur de la République a décidé de poursuivre les militants de Goodyear, alors même que l'entreprise avait abandonné toutes les plaintes.

Le gouvernement a décidé d'intimider tous les salariés qui se battent pour leurs droits et leurs emplois. Ce sont les fondements mêmes de notre démocratie qui sont atteints lorsque les libertés syndicales sont attaquées. Les huit militants doivent être relaxés.

De nombreux premiers signataires,
dont le directeur de la R.P.

(voir <http://www.cgt.fr/Relaxe-pour-le-huit-de-Goodyear.html>)

Vous avez besoin d'une bonne boussole. Je n'en connais qu'une: l'intérêt ouvrier, celui de la classe ouvrière française, celui aussi des ouvriers de tous les pays. L'intérêt général, l'intérêt national, fadaïses et tromperies. Au moment où il faut rompre avec le passé, c'est le compromis avec lui. L'intérêt de la démocratie, l'intérêt de l'humanité, formules vagues qui permettent trop de jongleries.

Vous demandez une théorie. Elle existe, il n'y a qu'à la reprendre. C'est celle qui constitue la base de tous les courants du socialisme, c'est l'émancipation matérielle et morale des travailleurs. Il n'y a qu'à l'adapter aux conditions présentes. Voir ce qui a cloché, ce qui a pu manquer et qu'il faut modifier ou ajouter. Tout ce que nous pouvons vous dire, nous, les vieux syndicalistes révolutionnaires, c'est qu'une organisation comme le syndicat, formée uniquement de travailleurs, exprimera mieux les besoins des travailleurs, si elle n'est pas faussée, que n'importe quel parti formé d'éléments divers.

Pierre Monatte (1947)

Greenpeace ou la meilleure façon de pêcher (le thon)

Une défense des « méchants » ?

Greenpeace a d'abord le mérite d'être un contre-pouvoir face à des lobbies très puissants et aux États qu'ils contrôlent ; on peut soutenir sa lutte contre la pêche industrielle mais s'interroger sur les procédés de pêche que l'association préconise : ils ne sont pas à la hauteur du vrai problème, qui reste l'énormité des prises et le gaspillage.

Greenpeace s'est récemment livré à une campagne médiatique bien menée¹ contre les techniques de pêche que cette organisation reproche à un groupe agro-alimentaire international, représenté en France par « Petit Navire », dont le thon est la matière première². La cause semble entendue : ici les méchants avec leur flotte prédatrice, là les gentils qui font de leur mieux pour préserver les ressources naturelles et l'avenir de nos enfants. Difficile d'échapper à ce manichéisme.

A priori, nous éprouvons tous une sympathie spontanée pour Greenpeace : difficile d'être contre la protection de la planète ! Le courage (et les compétences maritimes) de certains de ses membres impressionnent aussi. Nous reconnaissons la nécessité des contre-pouvoirs, l'utilité des empêcheurs de tourner en rond, des sonneurs d'alerte, enfin, qui souvent apparaissent plus tard comme les héros de l'histoire.

Par ailleurs, le perfectionnement de la prédation exercée par les humains sur le milieu naturel pose de graves problèmes : « *Les humains exploitent les poissons à un taux quatorze fois supérieur, en moyenne à celui des autres prédateurs marins. (...) L'industrie de la pêche capture 78 % de la population adulte de saumons d'Alaska contre 6 % prélevés par les grizzlys – les autres plus gros prédateurs de cette espèce.*³ » Admettons aussi que, même si l'œil rond des poissons n'arrive pas à déclencher des torrents de larmes (de crocodile ?), plus les études sur la souffrance animale se développeront, plus les conditions de leur agonie rendront difficile leur consommation innocente⁴.

Pour quelles raisons, en même temps, se méfier de Greenpeace ? Jusqu'à preuve du contraire, ce n'est pas une organisation démocratique (on est en droit de penser que démocratie et efficacité ne font pas bon ménage, mais c'est une autre histoire, n'est-ce pas ?), l'organisation internationale, dont le siège se trouve à Amsterdam, ne publierait pas de comptes aussi précis que la française (est-elle financée seulement par ses adhérents enregistrés officiellement ?⁵) et il semble qu'elle gêne rarement la politique des États-Unis⁶.

Aucun des grands industriels du thon n'est détenu par un groupe américain : Starkist appartient au groupe coréen Dongwon, Bumble Bee appartient à un fonds d'investissement britannique et Chicken of the Sea appartient à Thai Union, groupe thaïlandais.

Au-delà de ces considérations étroitement politiques, la défense de l'environnement doit s'appuyer sur des informations, des raisonnements, des solutions difficilement contestables par tous les groupes d'intérêts (et ils sont très nombreux, puissants, bien organisés) dont le seul but est d'éviter le moindre changement dans le système qui les fait prospérer. Les défenseurs de l'environnement doivent s'appuyer sur des connaissances très précises et complexes, qui évoluent en permanence et peuvent mettre en cause telle ou telle « vérité » jusque-là admise par tous. Greenpeace dans le passé avait mené une campagne efficace contre l'immersion, après arrêt des opérations, des plateformes pétrolières de Shell ; or cette immersion apparaît aujourd'hui moins polluante que la solution retenue sous la pression de Greenpeace⁷; des études précises, dans les années quatre-vingt, ont aussi montré que le remplacement à Zurich dans les restaurants McDonald's du polystyrène par de la porcelaine réutilisable, ou aujourd'hui dans tous les restaurants par du carton léger⁸, le système de collecte du verre à recycler en Allemagne, étaient contestables ou au moins améliorables d'un point de vue écologique; ces deux derniers constats sont anciens et peut-être de nouvelles techniques ou de nouvelles connaissances les ont-ils déjà rendus ou vont-ils les rendre contestables à leur tour.

Des chercheurs de l'université Victoria au Canada ne viennent-ils pas de préconiser que les techniques de chasse et de pêche ciblent davantage les populations de jeunes animaux, ce qui va à l'encontre de toutes les recommandations actuelles⁹ !? Il semblerait que la mortalité soit très élevée chez les juvéniles, mais les études sur les espèces migratoires n'autorisent pas à exprimer des certitudes.

La défense de la planète est une cause trop grave pour être réduite à des slogans, si convaincants soient-ils.

Greenpeace attaque les flottes industrielles sur plusieurs points :

- les captures accessoires : l'on croit pêcher du thon mais l'on prend dans les filets des bonites¹⁰, des thonines noires (*black skipjack*) ;
- les captures accessoires d'espèces menacées, en

premier lieu tortues et requins¹¹ ;

- l'âge des individus pêchés : pêcher des thons jeunes, qui ne se sont pas reproduits, serait scier la branche sur laquelle on est assis;
- les quantités pêchées (encore que ce point semble moins concerner Greenpeace).

Trois grandes méthodes et les raisons d'un choix

Sur les méthodes de pêche pour le thon, qui seul nous intéresse ici, voici les principales :

- la palangre (longliner), une longue ligne de traîne pourvue d'une série d'hameçons : l'on attrape tout ce qui passe, sans possibilité de sélectionner. « Petit Navire » y a renoncé¹².
- la senne : l'on se positionne au-dessus du banc (le thon se regroupe en bancs assez larges et hauts) et l'on lance un très grand filet que l'on resserre autour du banc. La capture accessoire, inévitable, à hauteur de 5% environ, reste limitée. C'est la méthode utilisée par « Petit Navire » en priorité.
- la pêche à la canne ; dans ce cas, il faut disposer d'un bateau beaucoup plus rapide et puissant qu'un senneur, donc consommant plus de carburant, et d'une dizaine de marins sur le pont arrière ; un homme jette des appâts (bait), en grande quantité (des anchois qu'il

Les captures accessoires

Les captures accessoires sont comestibles, donc tout est vendu sur le marché local (au Ghana en tout cas, où se trouve la flotte de l'entreprise) ou consommé par l'équipage pendant la marée : on ne peut pas les remettre à l'eau car un coup de filet dure souvent plusieurs heures et le temps qu'on ramène le poisson à bord, il est souvent mort. Ce sont souvent des poissons plus fins (meilleurs) que le thon.

Le vrai risque sur les captures accessoires est d'attraper :

- des tortues ; mais la tortue survit quelque temps hors de l'eau donc les équipages les relâchent ; certaines flottes versent même des primes pour cela aux marins, et, par ailleurs, il se trouve que culturellement les Coréens, éléments importants des équipages de « Petit Navire », vénèrent les tortues ; aussi sommes-nous à peu près certains qu'elles sont bien relâchées ;
- des requins ; les équipages sont aussi formés mais parfois le requin est déjà mort quand il arrive à bord ; la manœuvre est dangereuse, et des études ont montré que, même quand tout est fait dans les règles, le requin meurt une fois sur deux après avoir été remis à l'eau, sans qu'on sache encore pourquoi ; la plupart des flottes, notamment toutes celles qui sont inscrites au PVR (*Proactive Vessel Register*), une initiative de l'industrie, via la Fondation internationale pour une pêche durable (ISSF, *International Seafood Sustainability Foundation*, <http://iss-foundation.org/>), pour moraliser la pêche, ont un observateur à bord de chaque bateau qui vérifie que toutes les prescriptions internationales sont bien appliquées. Par ailleurs on testerait maintenant des petites ouvertures dans les filets pour permettre aux requins de s'échapper (information sous réserve).

faut pêcher avant), qui attirent le thon, et les marins qui sont à l'arrière attrapent les thons avec une canne équipée d'un crochet (pas d'un hameçon) ; la productivité est faible car cette pêche se pratique sur de petits bateaux, dont beaucoup n'ont pas de vraies capacités de réfrigération, installations très lourdes et réservées aux gros bateaux ; aujourd'hui cette forme de pêche représente 5 à 10% de l'activité de « Petit Navire »¹³ ; les conditions de travail sont très dures : il fait très chaud, on est en plein soleil et un thon pèse entre 10 et 50 kilos... ; enfin, le poisson arrivé sur le pont n'est pas réfrigéré immédiatement ; donc une partie significative n'est pas comestible car avariée ; si le poisson n'est pas réfrigéré correctement, il développe des toxines (histamine) qui sont indestructibles ; chez une personne en bonne santé, un poisson « histaminé » provoque des troubles gastriques mais chez un enfant, une personne âgée, il peut être mortel.

Il faudrait vérifier le chiffre de 25% de pertes, qui semble énorme, mais 15% apparaît probable contre 2% pour les autres types de pêche¹⁴.

Le festival de cannes !? Un peu de cinéma...

La canne est la méthode de pêche préférée de Greenpeace. « Thai Union Europe », maison mère de « Petit Navire », fait pêcher de petits volumes de thon à la canne ; en France, l'opinion publique accorde peu de crédit à Greenpeace et n'est pas prête à payer plus pour avoir un poisson « plus durable », à la différence du nord de l'Europe (où la durabilité est un vrai argument de différenciation entre marques) ; il s'agit de satisfaire la minorité de consommateurs les plus sensibles aux questions de durabilité, mais l'entreprise est convaincue que ce n'est pas LA solution au problème. Greenpeace estime à juste titre que cette technique est plus durable car plus sélective ; par ailleurs, si elle présente aux yeux de l'ONG l'avantage d'attraper des individus plus matures (donc qui se sont reproduits), les études scientifiques ne le démontrent pas. Enfin, la canne revient beaucoup plus cher car elle consomme plus de carburant ; et il n'y a AUCUN moyen de s'assurer qu'un poisson est vraiment pêché à la canne (pas d'hameçon, pas de trace !).

Certaines flottes peu scrupuleuses font de la canne « collaborative » : un senneur étend son filet et un canneur vient... pêcher dans le filet. Le poisson certifié pêché « à la ligne » se vendant bien plus cher, la tentation de tricher (sans grand risque) est bien réelle.

Pourquoi Greenpeace n'aime pas la senne

Quand on utilise la senne, on pêche généralement grâce à un DCP, un dispositif concentrateur de poissons. Concrètement, c'est une bouée avec un GPS dessus. Depuis longtemps l'homme exploite le fait que le

thon a tendance à s'installer sous tout objet flottant qui se trouve en pleine mer (noix de coco, tronc d'arbre, vieux bidon). Donc on lance à la mer des bouées, qui dérivent avec un sonar et un GPS ; quand le sonar indique qu'il y a une masse importante en-dessous, on va retrouver la bouée avec le GPS.

Cela transforme ce qui devrait s'apparenter à une « chasse » en « cueillette », ce que reproche aussi Greenpeace à « Petit Navire ». Remarquons seulement, sans que cela ne justifie rien, que cette technique existe depuis très longtemps et qu'aux Maldives notamment les autorités ont installé un chapelet de DCP ancrés pour garantir aux communautés côtières des revenus quasi constants liés à la pêche.

Selon Greenpeace, les DCP attirent plus facilement de jeunes thons que des individus matures. (*A priori* il n'y a pas vraiment plus de captures accessoires avec un DCP qu'autrement). Cet argument n'est pas contestable : le thon est un animal migrateur, impossible à domestiquer (ne se prêtant pas à l'aquaculture), donc mal connu.

Tous les spécialistes ne sont pas d'accord avec précision sur la définition de la maturité sexuelle. Par contre, ils sont tous d'accord pour dire que la mortalité naturelle est très forte chez les jeunes individus. Donc prélever des juvéniles n'est pas forcément dramatique ; c'est dramatique si l'on prélève une proportion de juvéniles plus importante que la proportion qui décède de causes naturelles avant d'atteindre l'âge adulte. Pour contester ce dernier point Greenpeace n'a pas présenté jusqu'à maintenant d'études scientifiques convaincantes et nombreuses.

Pêche sur banc libre : un système plus « fair play » ?

L'autre possibilité que le DCP est la pêche sur banc libre. Elle requiert d'avoir des capitaines de bateaux très expérimentés, généralement français ou espagnols (comprendre plus chers). Les capitaines observent la mer pendant des jours à la jumelle avant de décider qu'un frémissement ou le passage d'un oiseau indiquent que là il y a un banc de thons. Une fois sur deux, le banc est parti au moment où le bateau arrive sur la zone. Une nouvelle fois sur deux, le banc part entre le moment où le bateau lance son filet et le moment où il le ramène, ce qui permet 25% de réussite seulement. Il est cependant vrai que dans ce cas, on ramène généralement beaucoup d'individus très matures. Mais il faut aussi des bateaux plus puissants et plus rapides, donc qui consomment beaucoup plus de carburant.

Un bien commun qui implique une surveillance internationale

Le thon est un bien commun puisqu'il se pêche essentiellement en haute mer : pas de licence de pêche, rien

à payer à personne. Du coup, des organisations régionales de régulation de la pêche (ou RFMO, *Regional Fishery Management Organizations*) se sont mises en place pour les grandes zones de pêche et les espèces les plus pêchées. « Petit Navire » relève de l'ICCAT¹⁵ pour le thon de l'Atlantique et de l'IOTC¹⁶ pour le thon de l'océan Indien. Elles organisent le suivi de toutes les quantités pêchées et financent quantité d'études sur la durabilité des stocks, tout en publiant tous les ans un état des stocks (en bonne santé, pêché au maximum de ses capacités, en surpêche, etc.). Évidemment leur action dépend un peu du bon vouloir des flottes quand elles rendent leurs chiffres, et il y a une partie d'estimation car elles ne connaissent souvent pas avec précision leurs tonnages (elles savent qu'elles ont rempli une cuve, ou la moitié d'une cuve, mais ignorent s'il s'agit de 15 ou de 20 tonnes...). On ne connaît pas le nombre de poissons dans la mer...

Pour mieux réguler le tout, il y a une dizaine d'années la capacité de pêche au thon a été « capée »¹⁷. Construire un nouveau thonier avec une capacité de stockage de 100 oblige à décommissionner x thoniers ayant une capacité de stockage cumulée de 100¹⁸. De surcroît, les RFMO mettent régulièrement en place des moratoires temporaires (en général de quelques mois)¹⁹ sur les zones de reproduction.

Enfin le droit international régule aussi de près la ressource en poisson et définit clairement la pêche illégale (IUU *Illegal, Unreported, Unregulated*, tel est le terme juridique), avec des forces d'intervention (*taskforces*) mises en place dans les principales zones de pêche : la lutte contre la pêche illégale fait partie des missions prioritaires d'Interpol et Europol car le manque à gagner pour les pays côtiers peut être considérable. L'application du droit international en haute mer est une affaire assez complexe mais il y a déjà eu quelques cas jugés pour l'exemple, notamment sur des flottes coréennes²⁰.

Ce qui dessert beaucoup « Petit Navire » (et d'autres sociétés ou États qui seront un jour dans le collimateur de Greenpeace) c'est le caractère très technique du sujet. Quand Greenpeace dit : « Ils sont méchants, ils tuent des bébés thons et des tortues... », l'émotion est forte. Il faut aussi admettre que tout n'est pas tout blanc ou tout noir ; mais les partis pris de Greenpeace apparaissent très surprenants : pourquoi cette obsession de la pêche à la canne ? Pourquoi ne pas s'intéresser à la pression sur les stocks²¹, sujet autrement grave ? Est-ce parce que le premier thème est « porteur » (pêche à la canne... canne à pêche... jolie évocation du temps de l'enfance et des vacances ?), parce que le second parle moins à l'imagination ? Encore une question de communication ?

Jean LE GRÉNOT

Notes:

1. « *Petit Navire est le leader du thon en boîte sur le marché français. Malgré l'ambition affichée d'être exemplaire en matière de pêche durable, la marque s'approvisionne en thons pêchés avec une technique de pêche ravageuse pour les océans : les dispositifs de concentration de poissons. Demandez à Petit Navire d'opter pour des méthodes de pêche durable et d'arrêter ce carnage !* » Voir <http://www.greenpeace.org/france/fr/campagnes/oceans/arrethon/>

2. Le thon rouge fait l'objet d'un semi-élevage : on capture dans la mer des alevins et on les élève ensuite dans des fermes ; mais ce n'est pas une espèce que l'on met en boîte de conserve, elle est utilisée pour les sushis. Seules trois espèces sont utilisées pour les conserves de thon : thon obèse, listao et albacore ; c'est cette dernière qui a fait l'objet de recherches destinées à favoriser son élevage ; plusieurs projets (Panama, Hawaï) sont arrêtés tandis que d'autres se poursuivent. Mais il n'existe à l'heure actuelle aucun élevage en captivité de thon albacore à but commercial car ses caractéristiques de migrateur le rendent impropre à l'élevage.

3. L'article d'A. Garric, « L'humain, un « insoutenable » superprédateur », rend compte d'une étude très complète publiée par *Science*, le 21 août 2015 et cite F. Courchamp, directeur de recherches au CNRS : « *Nous prélevons trop de proies pour que les espèces puissent renouveler leurs populations. Contrairement aux autres prédateurs qui sont naturellement régulés par le nombre de proies, nous subsistons grâce à énormément d'espèces à la fois. Et comme nous sommes omnivores, ce qui implique que nous ne dépendons pas des proies pour notre survie, celles-ci diminuent sans que cela ne nous pousse à relâcher la pression.* » *Le Monde*, 22 août 2015, p. 6.

4. L'ouvrage de Victoria Braithwaite, professeure de biologie à Penn State University, *Do Fish Feel Pain?*, Oxford University Press, 2010, aura sans doute des conséquences et une influence importantes à long terme en abordant cette question encore mal connue du grand public. Une première recherche sur la Toile nous a donné surtout accès à des sites concernant la mort des poissons d'aquariums familiaux !

5. Le Rapport de la Cour des Comptes, en 2012, sur l'association française Greenpeace et l'emploi des fonds entre 2007 et 2010 qui lui viennent de ses quelque 150 000 adhérents français, indique une gestion rigoureuse et claire. Il remarque cependant que Greenpeace France consacre plus de 30% de ses ressources à la collecte de fonds proprement dite, 20% de ses ressources à l'envoi de sa contribution à l'association internationale Greenpeace, l'emploi de ces 20% ne pouvant pas être contrôlé. Ce rapport est disponible sur la Toile : <https://www.comptes.fr/Publications/Publications/L-emploi-des-fonds-collectes-par-l-association-Greenpeace-France>

6. « *Greenpeace se concentrait sur les essais nucléaires français mais se gardait d'intervenir contre les essais américains. Comme le soulignait en 2009 Hubert Védrine, « il faut être bien naïf ou aveugle pour ne pas voir que les ONG américaines ou britanniques sont une part du soft power américain ou anglais... Et qu'elles sont souvent hostiles, de facto, sous divers prétextes, à l'influence, à la politique ou à la langue française ».* », Rapport d'information enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 18 octobre 2011 par la Commission des Affaires étrangères, sur « les vecteurs privés d'influence dans les relations internationales » et présenté par MM. Jean-Michel Boucheron (P.S.) et Jacques Myard (UMP), députés, consultable à cette adresse : <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i3851.asp>

7. « *Au milieu des années quatre-vingt-dix se déroulait une véritable guerre de l'information entre Shell et Greenpeace concernant le sabotage de la plateforme pétrolière Brent Spar dans la mer du Nord. Guerre de rapports scientifiques, abordage de la plateforme par les activistes diffusé mondialement, appel au boycott, utilisation de l'affect sur la population, ... L'ONG jouait le rôle du faible, presque de victime face au géant pétrolier, auprès de la population mondiale pour détruire son image. Après avoir fortement nui à l'entreprise pétrolière qui a dû faire marche arrière et renoncer au sabotage, Greenpeace s'était finalement excusée juste avant la diffusion d'un rapport attestant la bonne foi de Shell dans l'affaire à la suite d'une contre-enquête menée par le bureau Veritas. En effet, la plateforme avait été vidée et ne représentait plus de danger pour l'environnement.* » Source : <http://www.fondation-prometheus.org/website/publications/newsletter/201304/1%E2%80%99>

0%99attaque-de-greenpeace-contre-shell/

8. Voir, Robert U. Ayres, « Life cycle analysis: A critique », *Resources, Conservation and Recycling*, 14, Elsevier, 1995, pp. 199-223/ p. 202 en particulier, disponible sur web.mit.edu/2.813/www/.../ie-ayres-1cacrrique.pdf

9. « *Les autres prédateurs tuent en général les jeunes et les faibles, c'est-à-dire ceux qui ne se reproduisent pas. À l'inverse nous prélevons les plus gros animaux (...) qui représentent les populations les plus matures et reproductrices* », selon Heather Bryann, de l'université de Victoria. *Ibid.*

10. Pour ce qui est des bonites, techniquement le thon listao est une espèce de bonite que l'on a le droit de commercialiser sous le nom de thon... !

11. Les radeaux flottants perturberaient la migration des thons, mais ce point n'intéresserait pas Greenpeace pour l'instant.

12. Mais il semble que certaines sociétés travaillant pour la marque continuent de pratiquer cette technique.

13. Techniquement la société « Petit Navire » ne pratique pas la pêche à la canne, mais achète leur production à d'autres marques du groupe, surtout John West. Le groupe achète donc du thon pêché à la canne à des flottes externes.

14. La technique du chalut ratelant (*trawler*), contestée à juste titre, ne se trouve pas employée pour le thon, d'abord parce qu'elle ne lui est pas adaptée.

15. *International Commission for the Conservation of Atlantic Tunas*, Commission internationale pour la préservation des thons de l'Atlantique.

16. *Indian Ocean Tuna Commission*, Commission pour la préservation des thons de l'océan Indien.

17. CAPE : Coalition pour des accords de pêches équitables. « *L'objectif principal de la CAPE (1989) est de promouvoir les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des communautés de pêche côtières, à travers le partage d'informations, le plaidoyer et le soutien au dialogue entre les organisations des pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) et les décideurs et le secteur privé dans l'Union européenne. Notre travail va maintenant au-delà de la question des accords de pêche, et CAPE joue un rôle actif dans la documentation et l'influence sur des décisions en matière de politiques du commerce, des investissements ainsi que sur les réformes politiques dans les relations de pêche, y compris la promotion des droits économiques, politiques et sociaux des pêcheurs artisans et femmes transformatrices de poisson.* » Source : <http://www.cape-cffa.org/de-puis-cape/>

18. Le décommissionnement est cependant jugé insuffisant par les écologistes et aurait provoqué des surcapacités dans certains pays auxquels étaient transférés les droits de prise.

19. Regional Fisheries Management Organisations, Commissions régionales pour la gestion des pêches.

20. Voir le communiqué de presse du 21 avril 2015 sur le site des « Verts » : <http://europeecologie.eu/Peche-illegale-la-Coree-s-en-sort-malgre-de-fortes-inquietudes>

21. La littérature scientifique est abondante sur cette question et bien vulgarisée, rendue accessible. Philippe Cury, directeur de recherches à l'IRD (Institut de recherche pour le développement), auteur d'*Une Mer sans poissons*, Calmann-Lévy, 2008, explique bien que, passé un certain seuil, l'arrêt de la pêche ne règle plus rien : « *Depuis le moratoire sur la pêche à la morue [au large de Saint-Pierre et Miquelon] décidé en 1992, on avait l'espoir de voir revenir cette espèce. On pensait qu'en arrêtant de pêcher, la morue allait revenir. Mais le système marin est complexe. Vingt-trois ans après, les harengs et les petits poissons pélagiques ont pris de plus en plus de place. Dès qu'une morue pond des œufs (elles peuvent en pondre jusqu'à un million), ces œufs sont immédiatement dévorés par ces petits poissons. Il faudrait aujourd'hui un mini-miracle pour que la morue revienne dans l'Atlantique Nord-Ouest.* » « *Surpêche : la pression sur les océans est insoutenable...* », entretien de P. Cury avec C. Baquey, 14 mars 2015, Outre-mer, France TV, <http://www.la1ere.fr/2015/03/14/surpêche-la-pression-sur-les-océans-est-intenable-selon-philippe-cury-directeur-de-recherche-ird-237741.html>, consulté le 1er novembre 2015. La morue de Terre-Neuve aurait décuplé depuis 1991, mais « *il faudra attendre la fin de notre décennie pour espérer retrouver les effectifs des années 1980* ». L. C., « *La morue de Terre-Neuve est de retour* », *Sciences et Avenir*, décembre 2015, n° 826, p. 24. Le même numéro nous apprend que « *4% seulement de l'océan est réellement surveillé et fait l'objet d'une « gestion des activités pouvant aller jusqu'à une interdiction de la pêche et de la navigation* », *ibid.*

Il était dix-huit négatifs...

Enfant, j'aimais bien la compagnie des adultes. Les amis de mes parents aiguisaient ma curiosité. Je ne savais pas encore que les visites que nous faisons à Périgny (Périgny-sur-Yerres, alors en Seine-et-Marne) chez Marguerite et Alfred Rosmer me faisaient tutoyer l'Histoire. Marguerite et Alfred habitaient une ancienne grange qu'un architecte avait transformée en une maison originale. Nos visites – c'est la mémoire qu'il me reste – devaient coïncider avec des vacances tant j'ai le souvenir d'un jardin impressionniste descendant, tout en fleurs, vers l'Yerres. Enfant, je ne savais rien de ce qui s'était passé dans cette grange "avant la guerre" et le nom de Trotsky n'était pour moi qu'une abstraction entendue au travers d'une porte laissée entrouverte, le soir, quand mes parents recevaient des amis. Dans ces années 50 la guerre marquait encore les esprits et, derrière les mots que j'entendais, je n'identifiais pas encore la fondation de la Quatrième Internationale à Périgny.

Toute mon enfance et adolescence, j'entendais ma mère reprocher à mon père de la laisser trop souvent seule le soir avec nous, mon frère et moi, pour participer aux réunions de la "RP" : *La Révolution Proletarienne*, revue anarcho-syndicaliste lancée en 1925



Pierre Monatte, 1952. Photo Gilbert Walusinski.
(Collection personnelle de Gilles Walusinski)

par Pierre Monatte, fondateur en 1905 de *La Vie Ouvrière*, qu'il avait quittée après sa rupture avec le Parti communiste français.

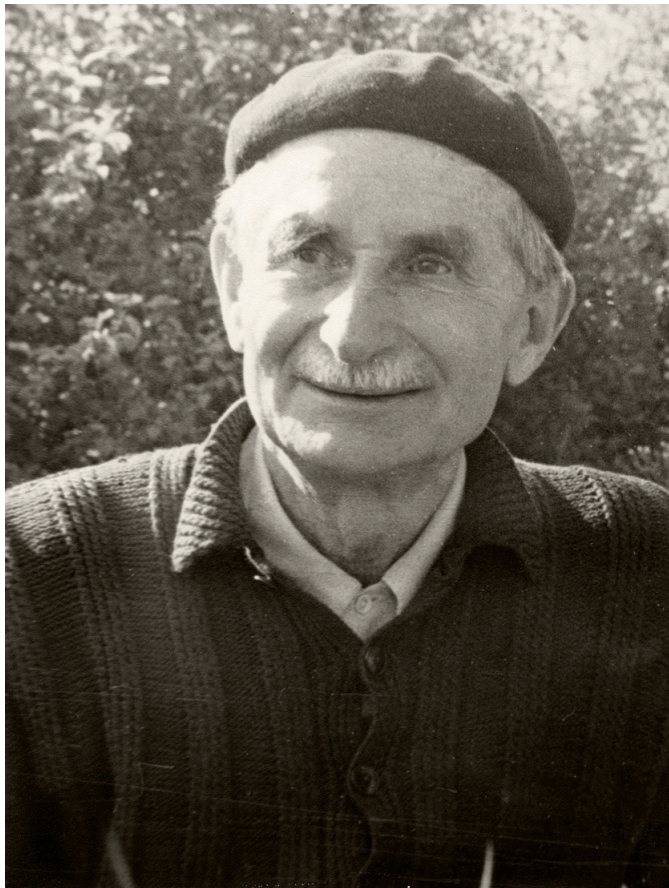
En 1952, j'accompagnai mon père pour attendre Monatte à sa sortie du journal France-Soir, le jour de sa retraite de correcteur. Je me souviens de la photographie que mon père avait faite avec son Foca récent. Elle fut publiée dans la RP dans le numéro en hommage à Monatte après son décès en juin 1960. Mon père en avait fait un tirage médiocre avec son agrandisseur Rob à l'objectif en cul de bouteille...

Alfred Rosmer écrivait sur la politique internationale dans *La Vie Ouvrière*, puis dans la RP où il avait suivi Monatte. Rosmer y côtoyait Marcel Martinet, écrivain et poète qui s'était éloigné, lui aussi, du Parti communiste. Son fils Daniel avait pris le même chemin. À son vrai nom, Alfred Griot avait préféré ce nom de plume, Rosmer, inspiré d'un personnage d'Ibsen. Né aux États-Unis en 1877 – son père y était coiffeur –, Rosmer parlait l'anglais couramment et plusieurs langues apprises par la suite.

Daniel Martinet était chirurgien. Enfant, il m'avait déjà opéré deux fois et m'intimidait tant que l'aquarium de la salle d'attente, rue Washington, me restait plus en mémoire que ses liens avec la RP et les Rosmer. Ce n'est que bien plus tard, après des promenades en forêt de Fontainebleau, en famille avec les Martinet, que j'ai pris conscience de l'importance de cette amitié, du rôle de Rosmer dans l'histoire, de sa proximité avec Trotsky. L'amitié se poursuit aujourd'hui avec Claire, la fille aînée de Daniel, ma contemporaine.

En 1952, Rosmer avait publié *Moscou sous Lénine* et Albert Camus écrivait dans la préface : « Rosmer, en ces temps tortueux, a suivi la voie droite, à égale distance du désespoir qui finit par vouloir sa propre servitude et du découragement qui tolère la servitude d'autrui. C'est ainsi qu'il n'a rien renié de ce qu'il a toujours cru. »

Au printemps 1964, jeune étudiant, j'accompagnai mon père pour visiter Alfred Rosmer à l'hôpital. Il s'était cassé le col du fémur. Il était veuf ; Marguerite était décédée en 1962, quelques jours avant la mort de Natalia Trotsky. C'est la dernière fois que j'ai vu cet homme que j'aimais beaucoup. Quand il venait chez nous, rue de la Fontaine-au-Roi, je grimpais sur ses genoux et l'écoutais me raconter ses souvenirs des voitures de pompiers de marque LaFrance dans le New York de sa jeunesse.



Alfred Rosmer en 1959 ou 1960. Photo: Gilbert Walusinski.

Dix-huit négatifs

En 1970, j'avais enfin assumé ma vocation et j'étais devenu photographe. Les amis m'encourageaient, voulaient m'aider. C'est à cette époque que mon père me confia une pochette Kodak d'aspect ancien contenant dix-huit négatifs noir et blanc au format 6,5 x 11 cm. Sur la couverture on peut lire, écrit au crayon bleu "Pour M. Puau" (?) et au crayon noir "Martinet". C'est très probablement Daniel Martinet qui avait confié à mon père ces photographies pour que j'en réalise des tirages "professionnels". Bien que mes souvenirs de cette période soient un peu floutés, il est certain que mon père, conscient de l'importance historique des documents, a proposé de les montrer à l'institut Trotsky que dirigeait Marguerite Bonnet, une de ses amies.

Sur six de ces photographies figurent ensemble Trotsky, sa femme Natalia et Seva, leur petit fils. Sur plusieurs autres, prises au Mexique en août ou septembre 1939, on reconnaît Alfred Rosmer et son épouse, Marguerite.

Claire Martinet m'a récemment confié une photographie prise en avril 1939, un petit tirage aux bords crénelés comme on les faisait à cette époque. On y reconnaît Daniel Martinet, son père, en compagnie de Seva, de Roman Bernaut (fils d'Ignace Reiss as-

sassiné à Lausanne en septembre 1937) et de sa mère Elsa Bernaut. C'est probablement Marguerite Rosmer qui a pris cette photo sur le balcon de la grange de Périgny.

Depuis le décès de sa mère à Berlin, Seva avait été élevé par Léon Sedov, son oncle, et la compagne de celui-ci, Jeanne Martin. Après la mort de Léon Sédov, assassiné sur son lit d'hôpital par des sbires de Staline, Trotsky, très affecté par le décès de son fils, avait désigné Rosmer comme tuteur de Seva, que Jeanne Martin avait mis en pension dans une institution privée. Daniel Martinet aida les Rosmer à l'en faire sortir.

Aujourd'hui, il me reste une lettre datée du 9 février 1979, à en-tête de l'institut Léon Trotsky, adressée par Jean Risacher à mon père, Gilbert. Il y évoque son intérêt pour les dix-huit photographies. J'ignore la suite qui a été donnée à ces démarches, je sais seulement que Jean Risacher est l'un des co-auteurs de *l'énorme Dictionnaire du mouvement ouvrier*, l'œuvre de Jean Maitron (1910-1987), autre ami de mon père. Depuis cette année 1979, j'ai conservé, outre la pochette avec les négatifs, trois planches-contact au format 24 x 30 cm représentant les positifs des dix-huit négatifs ainsi que neuf tirages 15 x 25,5 cm des meilleures images.

Jusqu'à ces dernières années les dix-huit photographies sont restées inédites. J'ai numérisé les négatifs et tenté d'en améliorer le rendu positif avant de réaliser des tirages de chacune d'elles.

Le temps passait et je montrai ces photographies à quelques amis. L'un d'eux, Michel Boujut, me dit en 2011 que nous devrions en publier l'histoire ; malheureusement, il décéda peu après. C'est à cette même période que je lus *L'Homme qui aimait les chiens*, le livre de Leonardo Padura paru en janvier 2011 aux éditions Anne-Marie Métailié, et qui raconte en trois histoires croisées l'exil de Trotsky, la vie de son assassin, Ramón Mercader, et celle d'un écrivain cubain qui fait la connaissance de ce dernier promenant ses lévriers barzoï sur une plage de Cuba. En 2012 j'avais écrit un article rendant compte d'une exposition du photographe mexicain Manuel Álvarez Bravo. Ce dernier avait rencontré Trotsky et André Breton chez Diego Rivera en 1938. En illustration, j'avais reproduit la plus emblématique des photographies de Seva, Léon et Natalia. Cette photographie s'est retrouvée reprise à mon insu¹ par BBC News, dans un article du 28 août 2012 titré « *Trotsky's grandson recalls ice pick killing* ».

Fin 2014, Leonardo Padura est venu à Paris présenter son dernier roman, *Hérétiques*², et le signer dans une grande librairie. Je lui montrai cette même photographie, ainsi qu'à René Solis, co-traducteur de *L'Homme qui aimait les chiens*³, qui l'accompagnait.

René m'a fait part de son intérêt et de son désir de mener l'enquête sur cet ensemble de photographies. Padura et lui ont évoqué Taxco comme lieu possible des prises de vues.

En novembre 2015, René Solis m'a annoncé son prochain voyage à Cuba puis à Mexico, ainsi que son projet de rendre visite à Seva, qui s'appelle aujourd'hui Esteban Volkov et est âgé de 89 ans, pour lui montrer les photos. Le récit de cette rencontre dans la maison de Coyoacán où Trotsky a été assassiné et qui est maintenant un petit musée et le lieu de sépulture de Léon et Natalia revient à René Solis. Je suis heureux d'avoir appris que l'appareil photo 6,5 x 11 cm était peut-être celui de Marguerite Rosmer et que Seva sera content de recevoir ces 18 tirages.

Gilles WALUSINSKI

Notes:

1. Voir <http://delibere.fr/trotsky-mexique-photos-inedites/>
2. Métaillé, 2014.
3. Métaillé, 2011.



Taxco, 1939. Devant la maison de l'historien Hubert Herring. Au premier plan, Léon Trotsky et Alfred Rosmer. Au second plan, Seva Volkov, Marguerite Rosmer et Natalia Sedova. Photo: collection personnelle de Gilles Walusinski.



Marguerite et Alfred Rosmer, Taxco, 1939.
Photo: collection personnelle de Gilles Walusinski.



Léon Trotsky, Natalia Sedova, Marguerite et Alfred Rosmer, à Taxco, en 1939

La bataille est devant nous

Pour le retrait de la loi El Khomri,
Pour le retrait de la révision constitutionnelle,
Pour défaire Hollande et Valls,
Et ouvrir, avant 2017, le changement de régime.

L'intersyndicale a accouché d'un communiqué.

Mardi 23 février, quelques jours après le fuitage orchestré de la loi Hollande-Valls-El Khomri contre le droit du travail, la CGT a organisé une « intersyndicale ». De cette intersyndicale est sorti un communiqué, signé par la CFDT, la CGT, l'UNSA, la FSU, Solidaires, l'UNEF et les organisations lycéennes UNL et Fidl : « Les organisations signataires ne sont pas satisfaites de ce projet et demandent le retrait de la barémisation des indemnités prudhommales dues en cas de licenciements abusifs et des mesures qui accroissent le pouvoir unilatéral des employeurs. » et annoncent qu'elles « se retrouveront le 3 mars pour approfondir leurs analyses ».

Ce « communiqué a minima » a été écrit pour que la direction de la CFDT puisse le signer, CFDT qui soutient et qui, plus que cela, inspire, la réécriture du droit du travail contre les négociations collectives de branche et pour la loi de l'entreprise, cette « communauté ».

Devant la colère des militants syndicaux, les responsables CGT, Solidaires ou FSU expliquent que ce serait tout de même un grand événement qu'une telle « intersyndicale » se soit réunie et qu'il faut se réjouir d'un premier communiqué unitaire contre la loi El Khomri. Contre la loi, vraiment ? Ce communiqué, en ne critiquant que le point sur les indemnités prudhommales et, de façon très vague, « le pouvoir unilatéral » des employeurs, laisse au contraire clairement entendre que l'essentiel de la loi pourrait donc passer : la casse complète des droits ouvriers datant notamment de 1936, 1945, 1968 !

On explique aussi que, tout de même, on va voir ce qu'on va voir : il y aura certainement une grande journée d'action interprofessionnelle le jeudi 31 mars, soit quelques jours avant le début de la discussion parlementaire de la loi, laquelle doit être présentée en conseil des ministres le mercredi 9 mars.

Le cri d'alarme de Martine Aubry.

Pendant ce temps la crise au sommet, à laquelle le projet « El Khomri » fait franchir une nouvelle étape, s'aggrave encore. Dans une tribune qu'elle cosigne notamment avec le libéral-« libertaire » Daniel Cohn-

Bendit, les parlementaires PS Laurence Dumont, Yann Galut, Jean-Marc Germain, Annie Guillemot, Benoît Hamon, Yannick Jadot, Chaynesse Khirouni, Christian Paul, elle affirme que « Trop, c'est trop » et évoque « la colère populaire », s'opposant au « pacte de responsabilité » gouvernement-MEDEF, à « ce désolant débat sur la déchéance de nationalité », aux propos de Valls contre M^{me} Merkel à propos des réfugiés, et, donc, à la loi El Khomri, portée par « le patronat institutionnel », mais pas par « les entreprises sur le terrain », loi qui ne serait pas la grande réforme pour « la compétitivité des entreprises et le progrès social pour les salariés », telle qu'une « sécurité sociale professionnelle ». Hollande et Valls sont accusés de provoquer « un affaiblissement durable de la France ».

Beaucoup retiendront de cette déclaration uniquement le oh combien bon à entendre « Trop, c'est trop ». Ce texte en fait crie « casse cou » à Hollande et Valls, remettant en cause non pas leur politique en faveur du capital, mais l'accélération qu'ils lui ont imprimée depuis les attentats du 13 novembre, en voie de produire une crise sociale et politique majeure, qui effraie ses signataires.

Intersyndicale et Intersyndicale.

Le lendemain, 25 février, Mme El Khomri se mettait à recevoir les confédérations en commençant, nullement par hasard, par la CFDT, soutien clef de la politique dont le fleuron final est sa loi contre le code du travail – et dont les instances, pour acquiescées qu'elles sont à cette politique, déjà inquiètes des réactions des salariés, sont forcément impactées par la déclaration de Martine Aubry et ses cosignataires. Les rumeurs filtrent sur des « évolutions » possibles, ne touchant pas au cœur : la fin du principe de faveur en droit du travail, le contrat individuel et la loi de l'entreprise passant devant l'accord collectif de branche et la loi républicaine.

Le « calendrier » diffusé dans la CGT et correspondant au communiqué intersyndical de mardi donne toute latitude pour de telles manœuvres tout au long du mois de mars, alors que la présentation de la loi en conseil des ministres intervient, répétons-le, le mercredi 9 mars.

Cette intersyndicale est-elle la matérialisation de l'unité nécessaire pour gagner, qui vaudrait de telles concessions ?

Rappelons qu'en 2006, une intersyndicale nationale comprenant à peu près les mêmes, plus FO qui n'a pas signé le communiqué du 23 février, avait été « verrouillée » par la revendication de RETRAIT du

« contrat première embauche » (CPE) que l'UNEF rappelle opportunément aujourd'hui, en dénonçant la volonté gouvernementale de vouer les jeunes à la précarité « tout au long de la vie ». Le CPE avait été liquidé, la revendication avait été arrachée.

Rappelons qu'ensuite, en 2010, pour les retraites contre Sarkozy, une même intersyndicale nationale s'était préalablement constituée, mais pas pour le RETRAIT de la loi, et qu'elle avait soigneusement appelé à des journées de mobilisation à des dates évitant systématiquement les échéances décisionnelles: le vote à l'Assemblée, le vote au Sénat, et la promulgation de la loi. Laquelle s'est appliquée. Depuis cette grave défaite, il n'y a plus eu de grande poussée analogue dans les luttes sociales en France : les grèves et les conflits sont très nombreux, mais la base a perdu, et cela se comprend, confiance dans les mouvements d'ensemble dirigés par des intersyndicales nationales complètes ou partielles.

En 2010 les dirigeants avaient en somme retenu les leçons de 2006 et ils voudraient recommencer dans une situation aujourd'hui bien plus grave encore. Les syndiqués et bien des syndicats CFDT ont leur place et rejoindront le front unique pour le code du travail et le retrait de la loi El Khomri, mais l'argument de « l'unité » sert de prétexte à cette atteinte à l'indépendance syndicale qu'est la protection politique d'un gouvernement totalement déchaîné contre le droit du travail.

Le mouvement s'engage.

Sauf que « trop, c'est trop » : alors qu'en quelques jours la pétition contre la loi a atteint et dépassé les 500 000 signataires, les leçons de 2010 elles aussi pourraient avoir été retenues, par des dizaines de milliers de militants syndicaux qui, dans toute la France, ont commencé à œuvrer pour que dès le 9 mars l'action pour gagner, l'action pour le retrait, donc l'action pour défaire ce gouvernement, soit engagée.

La CGT info-com', de nombreuses sections CGT, et des regroupements sur les réseaux sociaux, ont d'ores et déjà décidé de faire grève et de manifester le 9 mars pour le retrait de la loi El Khomri.

Telle est bien la direction à prendre. L'unité se fera pour le retrait de cette loi. Elle est en train de se faire.

La pression monte en va monter notamment dans la CGT, dans FO, dans la FSU, pour engager au niveau national l'action pour le retrait du projet de loi. L'intervention possible de la jeunesse étudiante et lycéenne pourrait être un facteur important, mais elle dépend elle aussi du processus politique en train de s'amorcer. Car ce mouvement est bien un mouvement politique.

A l'opposé de tous ceux qui voudraient que militants, travailleurs, jeunes, ne parlent plus que des

«primaires», de leur périmètre, du bien fondé ou non de la candidature présidentielle de J.L. Mélenchon, etc., qui tous au fond nous demandent d'attendre «2017» «comme on va à l'abattoir» (selon la formule de Pierre Laurent, dirigeant du PCF !), c'est ce mouvement-là qui est porteur du véritable mouvement politique pour dénouer la catastrophe en cours.

Il doit et il va charrier aussi avec lui la bataille pour les salaires dans la fonction publique, qui ne saurait être opposée à l'action commune contre la loi El Khomri. Il sera rejoint par le mouvement des retraités, appelés à manifester le 10 mars par l'ensemble de leurs organisations sauf la CFDT, pour la revalorisation des pensions. Il va se combiner avec les mobilisations contre les fermetures de classes et d'écoles et contre la réforme du collège. Il va, de fait, défier l'«état d'urgence» dont la constitutionnalisation devrait, elle aussi, en principe, intervenir fin mars !

Unité pour le retrait, action commune et grève dès le 9 mars : telle est la première bataille. Nous pouvons la gagner, et c'est en la gagnant que nous créerons les conditions politiques de l'affrontement général et central avec l'exécutif et le patronat.

Vincent PRESUMEY.

(25 février 2016)

Pétition

La ministre du Travail propose une réforme qui transforme en profondeur le Code du travail.

Parmi les éléments proposés dans le projet actuel:

- En cas de licenciement illégal, l'indemnité prud'homale est plafonnée à 15 mois de salaire.
- Les 11 heures de repos obligatoire par tranche de 24 heures peuvent être fractionnées.
- Une entreprise peut, par accord, baisser les salaires et changer le temps de travail
- Les temps d'astreinte peuvent être décomptés des temps de repos
- Le dispositif « forfaits-jours », qui permet de ne pas décompter les heures de travail, est étendu
- Les apprentis mineurs pourront travailler 10 heures par jour et 40 heures par semaine
- Le plancher de 24 heures hebdomadaires pour un contrat à temps partiel n'est plus la règle dans la loi (confirmation d'une loi antérieure).
- Il suffit d'un accord d'entreprise pour que les heures supplémentaires soient 5 fois moins majorées.
- Une mesure peut-être imposée par référendum contre l'avis de 70% des syndicats.
- Une entreprise peut faire un plan social sans avoir de difficultés économiques.
- Après un accord d'entreprise, un-e salarié-e qui refuse un changement dans son contrat de travail peut être licencié-e.
- Par simple accord on peut passer de 10h à 12h de travail maximum par jour.

Salarié-e-s ou non : cette réforme nous concerne toutes et tous !

<https://www.change.org/p/loi-travail-non-merci-myriamelkhomri-loitraitailnonmerci>

Vive la sociale !

En trois ans, le Gouvernement issu de la présidentielle de 2012, a perdu toutes les élections : européennes, municipales, sénatoriales (alors que la Gauche détenait la majorité pour la première fois depuis 200 ans), régionales alors qu'elle détenait 20 régions sur 22 et plus de 60 % des départements. Dans la foulée de ce dernier échec particulièrement cuisant, le Gouvernement socialiste se lance, imperturbable, dans la réforme du code du travail, « *l'ennemi n°1 des patrons* », avec au programme : assouplissement de la durée du travail, plafonnement des indemnités de licenciement, extension du recours au licenciement économique, possibilité d'accords, au sein de l'entreprise, de modulation du temps et de la rémunération... Le titre de l'avant-projet de loi ne s'invente pas : « *instituer de nouvelles libertés et protections pour les entreprises et les actifs* » ! Malheureusement, les actifs ont du mal à comprendre les innovations dont ils vont bénéficier !

Dans un contexte préélectoral présidentiel dont le caractère suicidaire semble échapper au locataire de l'Élysée, l'opération est menée, à marche forcée, sous la triple menace du recours à l'article 49-3 pour calmer les ardeurs révolutionnaires des députés frondeurs, de l'insertion dans le Code du travail des 61 principes essentiels du droit du travail proclamés *ex cathedra* par Robert Badinter et d'une révision à la baisse de la Convention UNEDIC.

Que la ministre du Travail venant de prendre ses fonctions, déstabilisée face à un journaliste particulièrement pugnace, se prenne les pieds dans le tapis sur le nombre de renouvellements de CDD autorisé par le Code du travail est certes regrettable mais compréhensible. Que, quelques semaines plus tard, elle tourne le dos aux fondements de l'administration née en 1906 dont elle a la charge, est insoutenable pour un ministre de Gauche.

Face à une grave période de chômage, les patrons ne cessent d'affirmer que l'assouplissement du Code du travail permettrait d'embaucher. Depuis la récupération par Ch. Pasqua de l'aphorisme de H. Queuille : « *les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent* », nous savons qu'elles sont contagieuses et héréditaires. Il y a quarante ans, Yvon Gattaz, (le père) président du CNPF promettait en contrepartie de la suppression de l'autorisation de licenciement, la création de 370 000 emplois que l'on ne vit jamais. Aujourd'hui, Pierre Gattaz, (le fils), président du MEDEF, promet la création de 690 000 à 1,6 million sur cinq ans alors que le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) voté dans le cadre du pacte de responsabilité

(40 milliards € depuis 2013) n'a toujours pas montré son efficacité ni en emplois ni en investissement. Il ne peut y avoir aucun doute : dans la logique de l'entreprise et la financiarisation de l'économie : le travail est un coût qu'il faut réduire par tous les moyens. La mondialisation ayant des limites (distances, instabilités politiques, revendications des « autochtones » osant prétendre à une protection sociale...), il faut se recentrer sur le territoire (européen ?) et obtenir une diminution drastique des coûts par une flexibilité qui ne peut se traduire que par une baisse des rémunérations, de la qualité de vie et des prestations... La diminution des salaires et autres exonérations des cotisations ne peuvent qu'assécher les régimes de protection sociale renvoyant les exclus vers la solidarité que l'État et les Régions n'auront plus les moyens de financer. Comme le déclarait Denis Kessler (*Challenges*, 04/10/2007), il s'agit de « *défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance* » !

Dans le fatras hétéroclite de propositions inacceptables, deux sont particulièrement indécentes par leur mauvaise foi, visant des personnes en précarité sans s'appuyer sur des dossiers sérieux et transparents permettant un débat démocratique.

La situation de l'UNEDIC est certes préoccupante mais annoncer, d'emblée, le renforcement des contrôles des demandeurs d'emploi et la dégressivité des indemnités revient à présenter les chômeurs comme des fainéants vivant sur le dos de la Société. Curieusement, il est devenu très difficile, de trouver sur les sites officiels, des statistiques et études sur les demandeurs d'emploi¹ hormis les laconiques annonces mensuelles. Cependant, sur 5 millions de demandeurs d'emploi, seulement un sur deux est indemnisé ; 2.3 millions sont inscrits depuis plus d'un an ; l'indemnisation mensuelle moyenne est de 1 057 € et le ¼ seulement des indemnisés dispose de plus 1 250 € ; 60 % des jeunes sont inscrits à la suite de CDD et intérim et les ruptures conventionnelles prolifèrent². Toute dégressivité des allocations aura des répercussions sur les chômeurs et leur famille : nourriture, logement, enfants... Où sont les nantis ? Nos enfants ? Nos petits enfants ?

Depuis plusieurs années, se développent les griefs contre les Conseils de prudhommes, juridiction paritaire (employeurs et salariés). Après avoir évoqué la nécessité pour l'administration de faire des économies en supprimant d'abord des Conseils de prud'hommes puis les élections remplacées par une désignation, puis la longueur des procédures (il

est vrai que l'État a été condamné pour ne pas avoir donné les moyens aux Conseils de fonctionner !), on arrive au cœur du prétendu problème : les patrons ne peuvent embaucher car ils vivent dans l'incertitude d'être condamnés par les Conseils de prud'hommes à payer des indemnités faramineuses à d'anciens salariés. Selon le journal *Les Échos*, le projet de loi s'appuie sur une étude du ministère de la Justice dont on ne trouve pas trace d'une publication intégrale. Selon les quelques données connues, le montant des indemnités pour licenciement sans cause réelle et sérieuse³ (donc un licenciement fautif de la part de l'employeur ayant provoqué un préjudice touchant le salarié au plus profond de ses droits : le droit au travail et le privant de ses revenus) est, en moyenne, de l'ordre de 24 000 € à différencier selon la taille de l'entreprise : 29 400 € dans celles de plus de 10 salariés et 11 100 € dans celles de moins de 10. Dans 25 % des cas, le montant serait de 40 000 € mais l'étude fait masse de l'ensemble des demandes ce qui signifie que, dans la plupart des cas, l'employeur était condamné non seulement pour licenciement abusif mais aussi pour des salaires impayés, des heures supplémentaires et des frais de procédure. Autre découverte : les quelque 400 jugements examinés par l'étude ne sont pas les décisions des Conseils de prud'hommes eux-mêmes mais des arrêts de Cours d'appel et donc prononcés non par d'affreux syndicalistes phagocytant les Conseils de prud'hommes mais par des magistrats professionnels qui confirment des jugements de premier ressort ou les modifient en diminuant, voire augmentant le montant des indemnités. Dès lors, toute tentative d'imposer à une juridiction, un plafonnement des indemnités est un détournement de la loi constituant un jackpot pour l'employeur au mépris des droits des travailleurs. Par esprit d'égalité, les députés et sénateurs s'honoreraient en votant une disposition limitant à six mois de salaires ou indemnités, le montant du parachute doré (ou autre appellation) généreusement accordé aux dirigeants d'entreprises dont certains en furent les fossoyeurs.

La longue histoire du Code du travail, son élaboration et sa lente codification⁴ prouvent son orientation protectrice des travailleurs souvent obtenue par les coups de boutoir des mouvements sociaux. Intrinsèquement liée à la République, elle est inscrite dans l'article 1^{er} de la Constitution : « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale* ».

Gabriel FONTENOY

1. La DARES (direction des statistiques du ministère du Travail) publie, en septembre 2015, sur note sur l'indemnisation de... 2013.
2. La *R.P.* n°782, Octobre 2013.
3. L'article L. 1235-3 du Code du Travail fixe le montant de cette indemnité à six mois de salaires bruts.
4. *La codification du travail sous la III^{ème} République*, Presses Universitaires de Rennes, 2011

Collections numérisées de *La Révolution prolétarienne*

La numérisation et la mise en ligne des anciens numéros et anciennes brochures de notre revue continuent de progresser, mais sur des sites variés.

Anciens numéros:

La collection de la *R.P.*, de 1925 à 1939 est en libre accès sur internet :

- incomplète, mais avec possibilité de recherche chronologique, sur *Gallica*, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque Nationale de France: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34387382s/date>.

- complète mais sans présentation (simple liste de fichiers pdf) sur le site du **Centre de recherche pour l'alternative sociale (CRAS) de Toulouse** : <http://cras31.info/spip.php?article50>.

Les 100 premiers numéros d'après-guerre (1947-1955) sont désormais accessibles sur le site <http://archivesautonomies.org>, au format pdf librement téléchargeable: <http://archivesautonomies.org/spip.php?article1657>

Index:

Sur le blog de notre revue on trouvera le sommaire de 1925 à 1929 à:

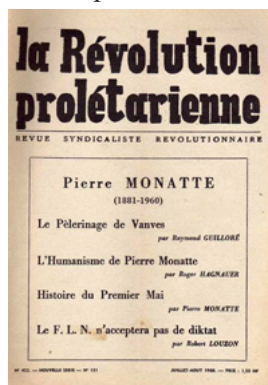
<https://revolutionproletarienne.wordpress.com/2015/03/06/sommaire-1925-1929/>,

et l'index de 1930 à 1935 à:

<https://revolutionproletarienne.files.wordpress.com/2014/03/indexrp1936.pdf>.

Brochures:

Sur le blog de notre revue (<https://revolutionproletarienne.wordpress.com>) on trouvera les brochures de la *R.P.* (ou les liens pour y accéder): *Deux ans d'Indochine: un fleuve de sang* (1934), *Ce qu'est devenue la Révolution Russe* (1936) et *Les deux grandes duperies du «Statut moderne du travail»* (1938); ainsi que deux brochures qui, si elles ne furent pas formellement publiées par la revue, doivent être considérées telles: *Vers un nouveau congrès d'Amiens* (M. Chambelland, 1929) et *Où va la CGT?* (Monatte, 1946).



formellement publiées par la revue, doivent être considérées telles: *Vers un nouveau congrès d'Amiens* (M. Chambelland, 1929) et *Où va la CGT?* (Monatte, 1946).

Nous continuerons, dans la revue et sur le blog, de vous tenir informés de l'état d'avancement de ces numérisations.

S.J.

Pour une laïcité informée

Quelques pas dans l'univers des religions

1. Laïcité : polémiques, informations, analyses, réflexions

Dans le présent brûlant que nous vivons, le 110^e anniversaire de la laïcité a donné lieu à de nombreuses rencontres, conférences, étude et échanges. Cela n'exclut pas des polémiques parfois refermées sur elles mêmes. Toutefois, dans un second temps d'analyse et de réflexion, la diversité des points de vue contribue à la reconnaissance d'une laïcité plus complexe qu'il ne le semble. Ainsi, le sociologue Olivier Bobineau trouve la définition de la laïcité comme « valeur » un peu facile. Il note qu'elle est un régime juridique de relations sociales. Pour notre part, nous disons qu'elle est un exercice de l'humain qui, comme tel, ne peut que s'étendre à terme à l'ensemble des activités qui s'affrontent. On connaît la formule condamnant les adjectifs accolés à laïcité. En tout cas, Patrick Weil (2015, avec Nicolas Truong) n'hésite pas à poser quatre adjectifs pour définir les espaces de la laïcité. Jean Moreau (2016) qui recense l'ouvrage, résume : « *Avec rigueur, il distingue les quatre espaces indispensables à une démocratie laïque : l'espace privé (intime) ; l'espace sacré (église, synagogue, mosquée) ; l'espace public (dans lequel s'exerce le droit de circuler pour tous les habitants de la cité) ; l'espace républicain (celui de la Mairie et de l'Ecole publique...)* C'est au législateur des libertés publiques d'articuler leur coexistence. »

On approche ainsi le plan des analyses et réflexions toujours à l'œuvre dans la laïcité vivante. Nous y avons souvent contribué pour notre part. Choisissons aujourd'hui, sans être moins utile, de nous limiter à un parcours informatif. La pensée, la compréhension, la pratique de la laïcité ont grand besoin d'informations multiples. Alors en voici quelques-unes sur l'univers du religieux dont elle se préoccupe.

2. Quelques-uns des pays qui ont une loi contre le blasphème

En Asie, treize pays, sous influence musulmane, sont dans ce cas : Indonésie, Malaisie, Pakistan, Afghanistan, Iran, Jordanie, Qatar, Bahreïn, Koweït, Emirats Arabes Unis, Oman, Arabie saoudite. En Afrique : Six : Maroc, Algérie, Nigéria, Egypte, Soudan, Somalie.

Et, sous influence chrétienne, en Europe, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, six encore sont dans ce cas : Irlande, Pays-Bas, Danemark, Allemagne, Pologne, Italie !

Paradoxe insuffisamment souligné : des athées ne peuvent pas blasphémer puisqu'ils ne tiennent pas pour réel les divinités des croyants. Ce qu'ils dénigrent ce sont en fait des idoles, c'est-à-dire des images, des imaginations humaines prises pour des réalités.

3. La division religieuse produit l'hérétique blasphémateur que l'on pourra tuer !

Quel sens à inscrire une condamnation juridique du blasphème si l'on pense que l'une de ses sources est à trouver dans le fait que ce sont les religions elles-mêmes qui en se divisant transforment l'hérétique en un, au moins potentiel, blasphémateur. Ainsi la première source du blasphème est religieuse. Pour comprendre ce qui peut paraître anachronique, il faut se rappeler que les Confessions religieuses ont souvent disposé de leur propre juridiction. Soit le pouvoir politique dépend encore des religieux, soit il leur a donné satisfaction sur la prise en compte de tel de leurs soucis. En même temps, il se donne ainsi un moyen de contrôle et une part du prestige lié au sacré !

a./ Chaque religion est divisée en elle-même, car elle est sensible aux contextes géohistoriques (lieux et temps) des pays où elle se diffuse. Ainsi, le bouddhisme a, au moins, trois variantes : Le Theravada (opinions des anciens), dit aussi « petit véhicule », est évidemment le bouddhisme originel le plus exigeant. On le trouve en Asie du Sud-est et au Sri Lanka. Le Mahayana dit aussi grand véhicule, est largement le plus pratiqué en Chine, au Japon, en Corée du Sud. De ce fait, il a lui-même des variantes : treize écoles au Japon. Enfin, on a le bouddhisme tantrique ou Vajrayana (véhicule de la foudre) dont le chef, le lama, est considéré comme un être supérieur à vénérer. On le trouve le Vajrayana en Mongolie, au Tibet, au Bouthan, au Népal.

b./ Le christianisme a lui aussi engendré trois grands ensembles différents : Catholiques, orthodoxes, protestants. Les deux premiers ensembles se sont entre-tués à l'époque des Croisades. Catholiques et protestants l'ont fait de leur séparation au 16^e siècle jusqu'en Irlande à la toute fin du 20^e siècle. Rappelons l'horrible Saint-Barthélemy (cf. *La Reine Margot*, roman et drame d'Alexandre Dumas Père, 1844-1847 ; et le film de P. Chéreau, 1994). Dès le 24 août 1572, et ensuite, à Paris et en province, les massacres firent près de trente mille morts, selon le site *Hérodote*.

c./ De même l'islam a aussi trois variantes principales : sunnites, chiïtes, kharéjites. Les deux premiers ensembles sont, dans ce premier tiers du 21^e siècle, toujours en train de s'entre-tuer au Moyen-Orient : de l'Irak au Yémen.

d./ Après les attentats de janvier 2015, à Paris, les dessinateurs humoristiques, dans le monde entier, ont souvent reproduit un djihadiste, avec ses deux kalachnikovs au bout des bras, face au dessinateur satiriste avec ses deux crayons dans les mains. Le seul vrai blasphème devrait être le mépris de la prescription religieuse générale : « Tu ne tueras pas ! ». Supposer que le croyant est toujours plus moral que l'athée relève d'une veille idéologie bien démentie maintenant ! Le pire ennemi des humains, c'est l'absolu qui va sur sa pente d'exclusion de tout autre absolu. C'est lui qui conduit au meurtre des autres humains qu'il a par avance dégradés. Depuis longtemps cela est reconnu et dénoncé.

4. Prendre acte de la diversité en Europe des relations Eglise – Etat.

Comme nous l'avons vu pour le blasphème, ce n'est parce que les véritables matrices d'unification-dominance sont aujourd'hui l'économie et l'information que les anciennes matrices – religion et politique – ne doivent pas comme avant s'arranger entre elles et avec les dominantes actuelles. On peut ramener la diversité des situations à quatre sortes d'arrangement.

a./ Plusieurs nations imitent simplement les royaumes et empires. L'Eglise majoritaire est église d'Etat. Cinq pays en Europe sont dans ce cas : Grande Bretagne, Danemark, Finlande, Grèce, Chypre. Dans l'actuelle Russie, il y a aussi alliance entre l'Etat et l'Eglise orthodoxe. Ajoutons entre parenthèses, qu'on a trois pays américains avec religion d'Etat : République dominicaine, Costa Rica, Argentine.

b./ Deuxième situation : celle des nations qui ont établi un concordat avec la Papauté ou un Patriarcat. Cela peut comporter, comme au Portugal, l'enseignement religieux confessionnel effectué par des prêtres à l'école publique, le mariage religieux valant comme civil, des salaires versés à des religieux enseignants. Voici douze autres Etats concordataires : Irlande, Espagne, Belgique, Croatie, Slovénie, Autriche, Hongrie, Slovaquie, Pologne et les trois Pays Baltes : Lituanie, Lettonie, Estonie. Plus un qui serait l'Alsace-Lorraine française. Cette région disposait de ce statut, avantageux pour son clergé, quand elle relevait de l'Etat allemand. La France victorieuse n'a pas jugé bon de l'en priver.

c./ Troisième situation : hors d'un vrai concordat, divers aménagements peuvent être faits entre monde politique et monde religieux. C'est le cas dans quatre

pays européens : Pays-Bas, Suède, Allemagne, Malte.

d./ Quatrième situation : une stricte séparation entre l'Eglise et l'Etat. Quatre nations européennes sont dans ce cas : France, République tchèque, Roumanie, Bulgarie.

Ajoutons entre parenthèses, qu'en Amérique latine, il y a séparation au Paraguay, en Uruguay et, après Chavez, au Venezuela. Au Mexique aussi, constitutionnellement, mais en pratique l'Eglise est très influente. En Amérique du Nord : séparation aux Etats-Unis en dépit de références politiques à la religion. Et, au Canada, séparation aussi mais soumise à « l'accommodement raisonnable » qui doit empêcher la discrimination des croyances minoritaires. Au Japon, séparation acceptée après la Guerre. L'Inde se qualifie de « *secular Republic* ». Toutes les religions y sont admises mais plus de 80 % de la population adhère à l'hindouisme.

5. Présence et nature de l'instruction religieuse à l'école publique

La situation est complexe et les termes employés équivoques. Il faut préciser si cette instruction religieuse est confessionnelle ou seulement informationnelle. On peut alors différencier les quatre groupes suivants.

a./ En tête, dans un sens progressiste, on a cinq pays qui rendent l'instruction religieuse non confessionnelle, donc informationnelle stricte, obligatoire à l'école publique. Ce sont la Suède, le Danemark (bien que, nous l'avons vu, l'église majoritaire y soit considérée comme église d'Etat et qu'il ait une législation contre le blasphème).

Quant aux Pays-Bas, à l'Espagne et au Portugal, ce sont, parmi les pays d'Europe, ceux qui ont été, le plus tôt et le plus, en relations commerciales et informationnelles avec de vastes parties du monde avec lesquelles ils ont encore des attaches.

b./ On a deux pays, la France et la Slovénie, où il n'y a aucune instruction religieuse à l'école publique. Ni confessionnelle, cela de soi, ni informationnelle comme on aurait pu l'imaginer ! Dommageable inertie plus que neutralité !

c./ Ensuite, on a neuf pays où l'instruction religieuse confessionnelle est facultative : Croatie, Slovénie, Pologne, Lituanie, Lettonie, Estonie, République tchèque, Roumanie, Bulgarie.

d./ Enfin, dans treize pays, l'instruction religieuse confessionnelle à l'école publique est obligatoire : Irlande, Grande-Bretagne, Norvège, Finlande, Belgique, Allemagne, Italie, Malte, Grèce, Chypre, Autriche, Hongrie, Slovaquie.

6. Former tout humain à la connaissance des religions est indispensable et possible

En 2006, le Conseil de l'Europe a organisé en Russie, à Kazan, une réunion pour traiter de la possibilité de mettre en place, à Strasbourg, un Institut de l'histoire des religions qui aurait un rôle de stimulant dans ce domaine d'études et d'enseignement.

Un tel enseignement peut donner l'impression de poser des problèmes difficiles à résoudre tant du point de vue de la quantité des données à traiter. Il ne suffit pas d'étudier les grands monothéismes – zoroastrisme, judaïsme, christianisme, islam. Il faut faire comprendre les polythéismes, les panthéismes, les athéismes, les non théismes.

La qualité de ce traitement pluriel doit être assurée ce qui suppose que l'accent soit mis sur la genèse compréhensive, explicative de ces multiples émergences religieuses. Seule une histoire, conçue comme plurielle, globale, planétaire, peut y parvenir (Demorgon, 2015). Informatrice de tout, y compris de façon critique ouverte, s'interdisant tout autre acte foi que celui en un humain qui doit faire face à cette longue évolution religieuse toujours en cours. Faisons quelques pas en ce sens.

D'une certaine façon, les religions ont toujours eu beaucoup à voir avec les politiques. Elles se placent certes parfois en position de les dépasser.

a./ Le judaïsme entend réunir en un seul royaume les tribus d'Israël considérées comme constituant ensemble le peuple de Dieu. Les responsables politiques se divisent et, pour cela, les prophètes les fustigent. Il y aura deux royaumes : Israël et Juda. En même temps, La religion juive tente déjà de dépasser aussi le plan du peuple en son royaume pour atteindre le plan de tous les humains. Elle trouve le passage en proposant aux Juifs d'être des humains exemplaires qui écoutent et entendent Dieu. Ils n'y arrivent pas et les prophètes continuent de leur en faire constamment le reproche.

b./Au-delà des orientations des politiques des empires, le bouddhisme tente de rassembler les humains en tant qu'êtres souffrants qui doivent comprendre et résoudre leurs souffrances. Il aura une grande influence, en Inde même, sur l'empereur Açoka, souverain maurya (-369, 353) qui arrêtera de faire des guerres de conquête et se fera le soutien du pacifisme du bouddhisme. Cela sans s'immiscer dans le choix religieux des sujets laissé libres à cet égard, en son empire. Quelques siècles, plus tard, non loin de là, c'est l'empereur Kanishka qui se comportera de façon analogue. Des graines de notre laïcité.

c./ Le christianisme se présente comme la religion d'un Dieu qui laisse son fils avec la souffrance pour en délivrer les humains. Mais cette religion est à son tour rattrapée par les politiques. Elle se divisera en

chrétiens d'occident romains qui se disent catholiques (universels) et en chrétiens d'orient byzantins qui se diront orthodoxes (droits). « Universels » et « droits », comment le seraient-ils si c'est eux seuls qui le disent ?

A preuve, le christianisme va encore, un millénaire et demi après sa naissance, se diviser en romanisés du Centre-Sud européen et non romanisés de l'ancienne Europe tribale d'au delà du *limès*.

d./Entre temps est apparu un 3^e monothéisme avec l'islam soucieux d'unifier au-delà des tribus et des empires. Là encore, la politique défait le projet religieux d'unification en buttant sur la question de la succession juste ou injuste du prophète. Nous l'avons vu, aujourd'hui encore, sunnites et chiites s'entretuent et cela même quotidiennement. Les trois monothéismes en succession sont des religions d'un Etre suprême nommé Dieu, qui, en principe serait unique et même.

e./ Or, il existe d'autres religions qui trouvent que cette personnalisation est réductrice au regard d'un « Cours des choses », d'un Cours du réel qui ne cesse d'évoluer selon ses lois propres. Le Ciel et la Terre nous le montrent sans cesse. La vie des humains aussi puisqu'ils se succèdent en générations sans fin. Comment ne serait-il pas naturel de respecter, de conserver, d'honorer le souvenir des ancêtres pour tout ce que nous leur devons. Ce cours des choses peut échapper aux humains mais moins s'ils savent l'observer, se le concilier à partir de sacrifices rituels, deviner ses orientations grâce aux subtiles méthodes de divination. Ce avant le développement des sciences.

f./ Certaines de ces autres religions apparaissent elles aussi parfois en opposition aux politiques, tel le taoïsme à l'origine. Mais, aussi souvent que les monothéismes, ces religions apparaissent moins opposées qu'enchevêtrées aux politiques.

C'est le cas du confucianisme selon lequel l'empereur est le Fils du ciel. Encore faut-il qu'il soit en mesure de l'être, lui le premier, en suivant la voie, celle du cours des choses, et non celle de ses seuls désirs personnels. Son abandon de la Voie entraîne alors sa perte mais aussi celle de l'empire.

Ce très bref et bien insuffisant canevas pédagogique d'ensemble veut seulement donner une idée de la possibilité d'un enseignement en montrant qu'il pourrait être en mesure d'éviter le parti-pris sans éluder bons et mauvais côtés. Cet enseignement n'a pas davantage à se prétendre au-dessus de la mêlée car il reste impliqué dans les diverses tragédies des divers devenir politiques et religieux.

7. Disparition, retour, maintien ou transformation du religieux

En réalité aucun enseignement d'ensemble des reli-

gions ne peut éviter la question de l'avenir du religieux. Sa fin, comme la mort de dieu, ont été maintes fois annoncées. Voire affirmée comme déjà effective. Marcel Gauchet s'est rendu célèbre en proclamant que le christianisme

était « la religion de la sortie de la religion ». Il situait cela en relation avec les avancées de la démocratie. C'est devenu moins probant avec la domination nouvelle exacerbée de l'économie financière. Cependant, un point semble subsister : les religions sous leurs formes traditionnelles ne sont pas elles non plus immortelles. Il semble qu'elles disposent de ressources évolutives considérables qui sont loin d'être reconnues et encore moins mises en œuvre. Abdenour Bidar a publié plusieurs ouvrages pour en faire la démonstration à propos de l'islam lui-même, en dépit des extrémismes qui en usent autrement aujourd'hui. C'est ainsi qu'en accord avec la traduction de Jean Grojean, il a montré que l'homme *khalif* de Dieu ne le définit pas comme simple lieutenant mais comme héritier de Dieu, comme son fils. Il rappelle un autre passage du Coran, qui a toujours été questionné car Allah y demande aux anges de se prosterner devant l'homme (Demorgon, 2016).

8. Une humanité en pèlerinages

Regardons ce qui se passe réellement du côté des pèlerinages pour se donner une meilleure idée des manifestations publiques des croyances religieuses. Allons du moins au plus.

a./ Dans le monde catholique, annuellement deux millions de pèlerins à Saint-Jacques de Compostelle. Citons, entre parenthèses, trois millions à Jérusalem. Puis plus de quatre millions à Rome et six millions à Lourdes. Enfin, et surtout, Notre-Dame de Guadalupe au Mexique où se rendent vingt millions de personnes.

b./ Dans le monde islamique le sanctuaire sacré de la Mecque reçoit annuellement de douze à treize millions de pèlerins dont deux à trois millions pendant les quelques jours du *hadj*. Rappelons qu'en juillet 1990, 1426 fidèles périrent piétinés et asphyxiés sur le site de Mina. Benjamin Barthe (2015) rend compte de la reproduction du phénomène. Le jeudi 24-09-15 foule accrue, le *hadj* coïncidait avec la célébration de l'Aïd el-Kébir. Lors du rituel de la lapidation de Satan on a eu un choc toujours dans la vallée de Mina, à 5 km de La Mecque : « La bousculade entre deux marées humaines, l'une arrivant et l'autre quittant l'une des 3 stèles représentant Satan fit 769 morts et 934 blessés ».

c./ La ville de Bénarès en Inde reçoit chaque année vingt millions de croyants. La fête hindoue, dite de la cruche (*Kumbh mela*) donne lieu à pèlerinage tous

les trois ans dans quatre villes différentes : Allahabad, Haridwar, Ujjain, Nashik. J. Bouissou (2015), note que Nashik vient d'accueillir 30 millions de pèlerins en deux mois, dans des conditions efficaces. De telles opérations réussies sont de véritables laboratoires d'urbanisme éphémère dont devraient s'inspirer ceux qui butent sur les continuelles reconstitutions de jungles de migrants comme à Calais. Enfin, toujours en Inde, mais tous les douze ans, c'est la « grande fête de la cruche ». En 2013, elle a réuni cent-vingt millions de fidèles.

9. Une question de bon sens d'Abdenour Bidar

En une époque où des enfants, élevés en France, se convertissent à l'islamisme fanatisé, après avoir été, pour les uns des voyous et pour d'autres, des chercheurs d'absolu, on pourra quand même trouver d'un grand bon sens les précisions suivantes d'Abdenour Bidar (2012 : 137 et s.) : « L'effort pour maintenir en vie la religion relève de l'intuition qu'elle ne doit pas être détruite avant d'être réellement remplacée ». La suppression du religieux « revient à expédier le croyant dans le néant d'une vie sans finalité ». Si l'on persiste ainsi, il faudra réaliser « la sortie de la religion sans la religion, c'est-à-dire sans les 5,5 milliards de croyants [...] Renoncer aux dieux reste un sacrifice psychologiquement insupportable pour l'humanité et un pas évolutif impossible à franchir si la compensation offerte n'est pas à la hauteur de ce dont il faut se séparer ».

Jacques DEMORGON

Bibliographie

- *Atlas des religions*, 2015, Ed. Autrement.
- Barthe B., (2015) « La querelle Théhéran – Ryad s'envenime », *Le Monde*, 1-10-2015.
- Bidar A., 2012, *Comment sortir de la religion*, La Découverte.
- Bouissou J. (2015) « En Inde le modèle des mégapoles éphémères », *Le Monde* 1-10-2015
- Demorgon J., 2016, *L'homme antagoniste*, Economica.
- Demorgon J., 2015, *Complexité des cultures et de l'interculturel. Contre les pensées uniques*. Economica.
- *L'Atlas des religions*, 2015, Ed. Le Monde - La Vie.
- Moreau J., 02-2016, « Weil P., N. Trong, Le sens de la République », *Humanisme* n°310.
- Vallet O., 2001, *Une autre histoire des religions*, 6 tomes, Gallimard.
- Weil P., avec N. Truong, 2015, *Le sens de la République*, Grasset.



Louis Calaferte. « C'est la guerre »... « c'est la fête »...

Parler d'un livre de Calaferte, c'est d'abord prendre la précaution d'échapper à toutes les explications traditionnelles. Le livre *C'est la guerre* est un récit qui se situe en dehors des modèles convenus. On pourrait qualifier ce tableau de la guerre, subie à l'arrière, de poème alternant avec des descriptions relativement traditionnelles. Non seulement la disposition typographique mais le changement de ton est une invitation à lire le texte de Louis Calaferte autrement qu'à travers des épisodes chronologiques.

On passe en effet et le public est averti : c'est une incitation à toujours approfondir davantage. Le livre est écrit à la première personne, et, de plus, c'est un enfant qui parle. On ne s'attendra pas à un passage réaliste.

Mais c'est un témoignage sur le langage qui est détruit en temps de guerre. Et remplacé par les slogans habituels, par les lieux communs qui nous sont hélas familiers, et qui semblent échapper à la violence guerrière. C'est ainsi que plusieurs personnages se gargarisent avec l'expression « le traître Ferdonnet », dont la responsabilité est très surfaite. Entre autres paroles sacrées du « traître Ferdonnet », on peut relever le mot « les youpins » qui sont responsables de tous les maux de la terre. Ferdonnet est effectivement un allié de Hitler mais le grand public répète ces mots comme des perroquets. Il en va de même des « marais Pontins » qui auraient été « assainis » par Mussolini. Même chose pour la « ligne Maginot » qui est jugée très inférieure à la « ligne Siegfried ». On peut encore relever l'expression « l'effet de surprise » et « en une semaine on est à Berlin ». Sans compter, « les Alsaciens c'est presque des Boches »... C'est là ce qu'on appellerait en 2016 de l'intox.

Le texte de Calaferte est donc très intéressant dans la mesure où les auditeurs de ce qu'on appelle, à l'époque, la TSF sont enfermés dans un univers de mensonges. Ici, la valeur de témoignage doit être interprétée, comme une somme d'escroqueries intellectuelles. C'est-à-dire qu'en 1940, les informations ressemblaient fort aux « infos » de 2016. C'est le moment de donner un extrait de Calaferte :

« Dans la foule une femme jette son soutien-gorge en l'air. Dans la foule une femme jette sa culotte en l'air. La foule est heureuse. Les filles vous entraînent par la main dans un coin isolé. Les filles vous ouvrent la braguette. Les filles vous sucent. Les filles disent je vais sucer toute la nuit... les filles se noient dans la foule. Les rues sont de la foule. Les avenues sont

de la foule. Les places sont de la foule. Les Américains jettent des barres de chocolat. La foule hurle. La foule tend les bras pour les attraper... »

Ce qui frappe dans ce court passage, c'est la très grande liberté de l'écrivain Louis Calaferte. Rien de mieux pour nous faire comprendre que les filles ont franchi un tabou. Et on voit ce qui se passe quand il n'y a plus aucun interdit. La guerre c'est l'expression suprême de la fête, comme l'a fait observer Roger Caillois, dans *L'homme et le sacré*, c'est aussi le tabou du meurtre et du viol qui sont franchis allègrement. Mais je sens qu'il est nécessaire de citer un autre extrait, plus grave :

« On amène la femme. Elle est jeune. On la met à genoux dans la rue. Les gens s'attroupent. Saleté tu l'as bien mérité. Saleté t'as pas honte d'avoir couché avec un Boche. Elle est à genoux. Des coups de poings. Des coups de pied. On lui crache dessus. Un homme la tient par les épaules. Un homme a une tondeuse à la main. L'homme tond la femme à genoux. Les gens crient de joie. Les cheveux tombent tout autour de la femme. La femme pleure. Les gens crient saleté. La femme ferme les yeux. La femme est tondue. L'homme lui donne des coups de tondeuse sur la tête. La tête saigne. Saleté fous le camp. La femme se relève comme elle peut.

La femme reçoit des coups de pied. La femme saigne. La femme est huée. La femme se met un foulard sur la tête. Les femmes lui arrachent son foulard. On tond des femmes partout. »

Car la guerre comme la fête, « est le temps de l'excès, de la violence, de l'outrage ». Il y a même une « joie de la destruction ». Les travaux de Roger Caillois sont ceux d'un philosophe, d'un sociologue. On peut donc faire confiance à Caillois, même si ses explications sont dérangelantes.

Rolland HENAU

Louis Calaferte, *C'est la guerre*, Coll. L'Arpenteur, Gallimard, 1993
Roger Caillois, *L'homme et le sacré*, Coll. Folio, Gallimard, 1988 (1^{ère} publication en 1939)

Les librairies militantes intéressées par un dépôt de la revue nous le disent en envoyant un mail à redactionrp@gmail.com



Moishe Postone



Les archives numérisées des revues de P. Mattick en ligne

La revue animée par Paul Mattick, *International Council Correspondence*, qui changea de nom pour *Living Marxism* et *New Essays* et fut publiée aux Etats-Unis de 1934 à 1943, a été entièrement numérisée et mise en ligne par le site des Archives Pannekoek à l'adresse: <http://www.aaap.be/Pages/International-Council-Correspondence.html>.

Il ne s'agit pas des originaux mais du reprint par Greenwood Corp en 1970. Rappelons que la publication de cette revue, sans équivalent, représenta un effort colossal pour Paul Mattick, ouvrier d'usine immigré sans aucune fortune personnelle.



Entre nous

Quelques camarades dont l'abonnement arrive à expiration, ne l'ont pas encore renouvelé. Nous leur demandons de bien vouloir se mettre à jour.

Depuis sa création en 1925, par Pierre Monatte, la RP ne cesse de défendre ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre. Il nous paraît important que nous puissions encore faire entendre leur voix, librement, dans nos colonnes...

C'est grâce à vous tous que la RP peut continuer à vivre. Merci de votre fidélité et de votre soutien actif.

Morceaux choisis

« Je pense qu'il est politiquement important qu'un aussi grand nombre d'hommes et de femmes de gauche prenne au sérieux les expressions d'antisémitisme qui se sont multipliées dans les groupes se définissant comme anti-impérialistes. Cela pourrait peut-être conduire à une clarification théorique qui n'a que trop tardé. La question n'est pas de savoir si la politique israélienne peut être critiquée ou non. La politique israélienne doit être critiquée, en particulier quand elle cherche à ruiner toute possibilité d'instaurer un État palestinien viable en Cisjordanie et à Gaza. Mais la critique du « sionisme » qui prévaut dans de nombreux milieux anti-impérialistes va bien au-delà d'une critique de la politique israélienne. Elle attribue à Israël et aux « sionistes » une malveillance unique et un pouvoir conspirationniste mondial. Israël n'est pas critiqué comme d'autres pays – mais en tant qu'incarnation d'un mal extrême et fondamental. Pour le dire en peu de mots, la représentation d'Israël et des « sionistes » que véhicule cette forme d'« antisémitisme » « anti-impérialiste » est fondamentalement la même que celle des Juifs dans l'antisémitisme virulent qui a trouvé son expression la plus pure dans le nazisme. Dans les deux cas, la « solution » est identique : l'élimination au nom de l'émancipation. »

Moishe Postone, *Critique du fétiche capital – Le capitalisme, l'antisémitisme et la gauche*, Presses universitaires de France, 2013.

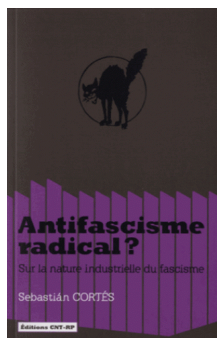
*

« Aurions-nous si peu d'imagination et de créativité que nous ne puissions éradiquer les contraintes liées au racket des lobbies étatiques et privés ? De quel recours disposeront-ils à l'encontre d'un mouvement collectif qui décréterait la gratuité des transports en commun, qui refuserait de payer taxes et impôts à l'État-escroc pour les investir, au bénéfice de tous, en dotant une région d'énergies renouvelables, en rétablissant la qualité des soins de santé, de l'enseignement, de l'alimentation, de l'environnement ? N'est-ce pas en restaurant une véritable politique de proximité que nous jetterons les bases d'une société autogérée ? Au lieu de ces grèves de trains, de bus, de métros qui entravent le déplacement des citoyens, pourquoi ne pas les faire rouler gratuitement ? N'y a-t-il pas là un quadruple avantage : nuire à la rentabilité des entreprises de transport, réduire les profits des lobbies pétroliers, briser le contrôle bureaucratique des syndicats et, surtout, susciter l'adhésion et le soutien massif des usagers ? »

Raoul Vaneigem, *L'État n'est plus rien, soyons tout*, rue des cascades, 2012.

Livres

Sebastian Cortés, *Antifascisme radical ?* (Sur la nature industrielle du fascisme), Éditions CNT-RP, 2015, 120 p.



Dans les discussions et les controverses récurrentes sur la nature du fascisme et les meilleurs moyens de s'y opposer, le petit essai de ce militant de la CNT a le grand mérite d'apporter un point de vue neuf et inhabituel. Au lieu de considérer, d'une manière classique, l'antifascisme comme un simple rapport de force brute avec le fascisme, l'auteur estime que le plus pertinent consiste, en tout premier lieu, à appréhender l'origine de ce mouvement d'une manière radicale – c'est-à-dire à la racine – pour mieux s'y opposer. Selon lui, il importe donc avant tout de comprendre ce qui se joue au niveau des rapports de production. Pour l'entre-deux guerres du XX^e siècle, il rappelle la figure d'Henry Ford, à la fois inventeur de l'usine fordiste où l'ouvrier est dépossédé de son savoir, réduit à un rouage de la chaîne, et antisémite forcené, grand admirateur de Hitler. Ce serait donc l'organisation industrielle elle-même qui déterminerait *in fine* la nature des régimes politiques et, en particulier, du fascisme. Il est vrai que le fordisme instaure un véritable despotisme de l'usine et que les organisations du travail les plus modernes ne dérogent pas à la règle, si l'on se réfère, par exemple, à des témoignages récents sur le géant Amazon. Et le numérique parachève, selon l'auteur, ledit despotisme. La thèse est, on le voit, originale et mérite discussion, même si elle sous-estime sans doute la part d'autonomie du politique. Le débat est désormais lancé, et sur de bonnes bases...

L.S.

Nicolas de la Casinière, *Services publics à crédit*, Libertalia, coll. « À boulets rouges », 2015, 126 p.

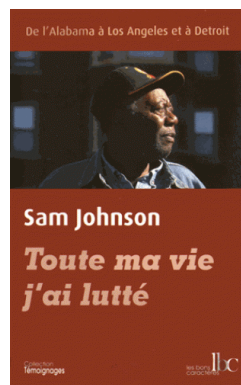
Journaliste et animateur du journal nantais de contre-information *La Lettre à Lulu* (<http://www.lalettrealulu.com/>), Nicolas de la Casinière avait publié en 2013 chez le même éditeur un petit essai sur la multinationale Vinci, *Les Prédateurs du béton*, afin d'éclairer le public sur l'entreprise qui devait bénéficier du chantier et de l'exploitation du projet de nouvel aéroport de Nantes, à Notre-Dame-des-



Landes. Dans le droit fil de cette étude, il récidive aujourd'hui avec ce court volume sur les partenariats public-privé (PPP). Le principe est simple : il s'agit de confier à des entreprises privées le financement, la réalisation et le fonctionnement de grands équipements publics, dont elles obtiennent la concession pour des décennies en fonction de leurs propres critères de rentabilité. Le journaliste s'intéresse d'abord aux origines de ces partenariats, dénommés *Private Finance Initiative* et nés en Grande-Bretagne il y a une vingtaine d'années. Lancées par Margaret Thatcher, ces alliances entre privé et public sont poursuivies par tous les gouvernements successifs, conservateurs ou travaillistes, et connaissent leur âge d'or sous Tony Blair. Puis il examine quelques-unes de leurs conséquences – pour ne pas dire de leurs ratés – outre-Manche, avant de décrire la manière dont elles vont être adaptées en France par des technocrates au service de l'oligarchie, sous le nom de partenariats public-privé. Illustrant son propos de nombreux exemples de leur fiasco annoncé (l'hôpital sud-francilien, les stades du Mans et de Marseille, l'université Paris VII-Diderot, etc.), l'auteur souligne également l'opacité de ce système de prédation des biens publics. Enfin, il met en avant la notion de bien commun pour penser de nouvelles formes d'organisations horizontales, au-delà d'un pur et simple retour à l'omniprésence de l'État-providence. Un petit livre utile pour analyser un désastre programmé dont le grand public ne devrait pas tarder à percevoir toute l'ampleur.

L.S.

Sam Johnson, *Toute ma vie j'ai lutté (De l'Alabama à Los Angeles et Detroit)*, Pantin, Les bons caractères, 2015, 292 p.



Cette autobiographie d'un militant noir américain constitue une manière vivante et incarnée de revenir sur l'histoire sociale des États-Unis des sept dernières décennies vue d'en bas. Né en 1939 en Alabama, dans le Sud ségrégationniste, Sam Johnson est issu d'une famille des classes populaires noires et témoigne des ravages au quotidien du racisme érigé en principe d'organisation sociale. Il y vit jusqu'en 1959, avant de partir pour la Californie où il va résider durant sept ans. Enfin il rejoint Detroit pour travailler dans l'industrie automobile jusqu'au déclin de celle-ci ; il parti-

cipe alors au combat des chômeurs. Les luttes pour les droits civiques, la révolte noire des années 1960, les conflits sociaux dans l'industrie automobile, puis la défense des droits de « l'armée de réserve du capital » scandent la vie de ce militant ouvrier qui, jamais, ne renonce au combat. Écrit très simplement sur le mode d'une conversation familière, cette autobiographie se lit d'une traite et parvient à éviter le prêchi-prêcha des vies édifiantes pour restituer le parcours, digne et fort, d'un anonyme qui contribue à faire l'histoire des oubliés de l'histoire.

L.S.

Juan Villoro, *Conférence sur la pluie. Conferencia sobre la lluvia* (édition bilingue), Marseille, L'atinoir, 2015, 72 p.

Journaliste, écrivain et enseignant né à Mexico en 1956, Juan Villoro a écrit ce texte pour qu'il soit lu en public et adapté au théâtre. Un conférencier grisonnant, bibliothécaire de profession, est seul derrière une table. Toute sa vie, il a mis des livres en ordre, mais ceux-ci ont mis le désordre dans sa vie. Il s'adresse d'emblée au public pour lui dire qu'il a perdu les notes rédigées pour son intervention. À partir de là, il va illustrer la « longue tradition littéraire de la digression », à savoir « l'art distrait de parler d'une chose pour en dire une autre », comme l'écrit l'auteur dans son prologue. L'objet annoncé, la pluie, ressurgit, logiquement, après de nombreux changements de sujet sous la forme d'un parapluie oublié qui va modifier le cours de sa vie et renforcer sa solitude. Bref, même sans notes, et de digression en digression, avec ce qu'il faut de regrets et de nostalgie, le conférencier finit par conclure : « Tu le sais, maintenant, le sujet, c'est la pluie ». Un exercice d'intelligence et de virtuosité littéraires que l'on espère voir un jour sur les planches...

L.S.

Pierre Birnbaum, *Léon Blum, un portrait*, Seuil, 2016, 264 p.

Il y a quatrevingts ans, c'était le Front Populaire. Comparé à la situation d'aujourd'hui, le temps semble préhistorique : il existait alors un projet, délibérément réformiste, mais qui ne renonçait pas au socialisme. Un homme incarnait cette « occupation du pouvoir » : il était français, juif, socialiste.

Une explosion sociale d'une rare ampleur (comportant des occupations d'usines), venue de la base, vite contrôlée ou animée par un syndicalisme récemment unifié, saluait l'arrivée de Léon Blum au gou-

vernement. On connaît la suite, notamment les congés payés et, avec le ministre Jean Zay au destin également exemplaire, la loi sur la scolarisation obligatoire jusqu'à 14 ans, la gratuité de l'enseignement public du second degré, etc.

Oui, tout a changé, sauf – tantôt souterrain, tantôt vociférant – l'antisémitisme.

6 juin 1936, Léon Blum, chef de gouvernement demande la Confiance à la Chambre... Tumulte, insultes. Un député, Xavier Vallat, futur Commissaire aux Affaires Juives sous Vichy, s'insurge : « *Pour la première fois, ce vieux pays gallo-romain sera gouverné (...) par un juif (...) Je dis parce que je le pense, que pour gouverner cette nation paysanne qu'est la France, il vaut mieux avoir quelqu'un dont les origines... se perdent dans les entrailles de notre sol, qu'un talmudiste subtil.* » Tout est dit.

Pierre Birnbaum, professeur émérite à l'Université Paris-Panthéon-Sorbonne, établit un portrait original et passionnant de Léon Blum, d'où sa méthode qui souligne certains aspects de la personnalité ou de l'action de l'homme :

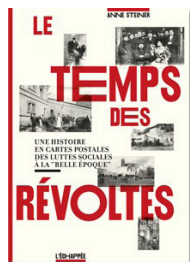
- le dandy, le critique littéraire,
- le partisan délibéré de l'émancipation sexuelle des femmes, dans son livre *Du mariage* (publié pour la 1ère fois en 1907),
- l'héritier de Jaurès, dont le socialisme se réclame à la fois de Plutarque, Marx et Michelet,
- l'attentat qui commence à prendre l'allure d'un lynchage, en février 1936, lorsque les Camelots du Roi, boulevard Saint Germain, laissent un homme ruisseau de sang avant qu'une concierge ne l'accueille,
- l'itinéraire de Vichy à Buchenwald où il est déporté comme monnaie d'échange,
- Kfar (village) Blum, nom d'un kibboutz au pied du mont Hermon.

Avec élégance et sobriété, l'auteur souligne l'actualité de Léon Blum. Il montre combien un citoyen ne peut être une abstraction, mais une personne dont les appartenances sont multiples et font la richesse. Son héros est patriote, athée, se réclame de la tradition d'une communauté, tout en étant internationaliste par son choix politique. C'est dans *Les Nouvelle conversations de Goethe avec Eckermann* (Gallimard, 1937) que, peut-être, Blum s'est le plus montré le « prophète » du monde qui vient. Il prête à Goethe ces mots : « *Les hommes de la race de Herder (un philosophe des Lumières) sont des critiques, à l'intersection, en quelque sorte, de tous les savoirs, mais aussi des politiques habités par « l'idée du bonheur et de la justice »* ».

N'est-ce pas décrire les citoyens dont notre époque a besoin ? Un essai magnifique.

Jean MOREAU

Anne Steiner, *Le Temps des révoltes – Une histoire en cartes postales des luttes sociales à la «Belle Epoque»*, l'échappée, Paris, 2015, 172 p.

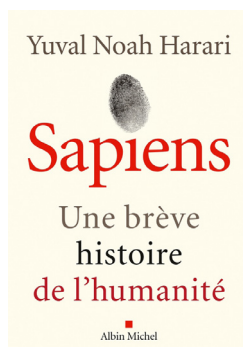


Après avoir consacré un ouvrage aux anarchistes individualistes de l'hebdomadaire l'anarchie, puis un autre aux manifestations et violences de rue dans la région parisienne au début du XX^e siècle, l'auteur, toujours dans la même veine et sur la même période, propose une étude de quelques grands conflits sociaux des années 1900-1914, illustrée par la reproduction de cartes postales à ce sujet. C'est en effet une époque où, avant la photo de presse, ce média permettait de fixer des vues significatives de ces événements.

Luttes ouvrières, bien entendu (ouvrières de la porcelaine à Limoges, mineurs du Nord, dockers de Nantes, boulonniers de la Loire, cheminots, etc.), mais aussi paysannes avec la grande révolte des viticulteurs du Languedoc (1907) ou des vigneronns de Champagne (1911). Leur dénominateur commun - quelles qu'en soient les revendications principales (dignité, salaire, temps de travail, etc.) - est une radicalité dans l'esprit des jacqueries d'antan. De plus, la brutalité de la répression auxquelles elles se heurtent dessine le paysage d'une guerre sociale où les oppositions de classe sont aussi âpres que nettes. C'est un temps héroïque où le syndicalisme révolutionnaire donne le la sur fond de grève générale pour les huit heures et revendique l'action directe et le sabotage. Il se clôt en août 1914 sur l'échec du mouvement ouvrier à porter un projet autonome au profit du plus grand nombre, se réduisant, et pour longtemps, au rôle de force d'appoint des différents Etats.

L.S.

Yuval Noah Harari, *Sapiens : Une brève histoire de l'humanité*, Albin Michel, 508p.



Ce livre pose surtout une thèse somme toute pas très originale : ce qui fait la spécificité de notre espèce, c'est sa capacité à coopérer de façon souple et large en s'appuyant sur des mythes et « réalités imaginaires » : la monnaie, les États, les religions. Le style est intéressant, peut-être un peu révélateur de ce qui fait un succès de librairie aujourd'hui : une lecture facile, limpide, mais un fonds relativement superficiel. On y accorde, à de nombreuses reprises, une préoccupation au sort des animaux, aux massacres d'animaux sauvages et aux souffrances

des animaux d'élevage. Les exemples sont illustratifs, parfois un peu trop anachroniques et répétitifs. D'emblée, des parties comme la préhistoire et l'ethnologie comparée, avec les thématiques qu'elles peuvent porter (les fondements de la famille, des hiérarchies, des inégalités...), là où l'on peut mesurer la puissance spéculative d'une thèse au lieu d'une simple interprétation sur le très long terme du sens de l'Histoire, sont très faibles, parfois juste un « on ne sait pas » ignorant par exemple les travaux d'Alain Testart. Dans les passages sur la monnaie, on invente une Union soviétique qui aurait pratiqué le troc à grande échelle (alors qu'elle pratiquait elle aussi une économie monétaire). L'insistance à placer les droits de l'homme dans les mythes, réalités imaginaires ou subjectivités accidentelles de l'histoire, et la presque complaisance envers le nazisme, défini comme un « humanisme » évolutionniste cherchant à faire des surhommes avec les connaissances de son époque, le racisme n'ayant été (à l'en croire) invalidé par la science qu'après 1945, placent certaines de ses provocations sur un terrain glissant. Ni Spartacus ni Voltaire n'ont de place dans cette histoire. Si, à le suivre, l'ensemble du monde des idées n'est que ce qu'on aurait appelé dans les années 1970 une superstructure de l'appareil dominant, l'effort collectif des opprimés contre l'injustice depuis les toutes premières grèves de l'Égypte antique ne relève pourtant pas dudit appareil dominant mais de la masse dominée. Mais non, la thèse est trop lisse pour être relativisée par une histoire de lutte des classes.

Le comble arrive lorsqu'il s'agit de philosopher sur le bonheur. Cela vaut son pesant de cacahuètes : *« Il n'y a qu'un seul développement historique qui ait une réelle importance. Aujourd'hui que nous comprenons enfin que les clés du bonheur sont entre les mains de notre système biochimique, nous pouvons cesser de perdre notre temps en combats politiques et réformes sociales, en putschs et en idéologies, pour nous focaliser plutôt sur la seule chose qui puisse nous rendre vraiment heureux : manipuler notre biochimie. Si nous investissons des milliards pour comprendre la biochimie du cerveau et mettre au point des traitements appropriés, nous pouvons rendre les gens bien plus heureux que jamais, sans nécessité d'une quelconque révolution. Le Prozac, par exemple, ne change pas le régime mais, en relevant le niveau de sérotonine, il arrache les gens à leur dépression. »*

Le livre, par sa facilité de lecture et son vernis iconoclaste, a donc plu à un large public. Une amie m'a dit que le Prozac la faisait vomir. La conception façon Aldous Huxley d'un super-Prozac comme la fin de l'histoire... Non merci.

S.J.

Un local pour le C.R.A.S.

Le CRAS de Toulouse ayant numérisé et mis en ligne un grand nombre d'anciens numéros de la *R.P.*, c'est bien volontiers que nous diffusons son appel à souscription.

Nous vous informons de la constitution d'une caisse de solidarité financière en vue de l'acquisition d'un local pour notre association, un espace pérenne et indépendant de toutes institutions et organisations. Il s'agit d'un appel à dons (financier, immobilier, matériel) pour se doter d'un lieu qui regroupera le fonds d'archives et un espace de travail et d'expression accessible au public.

Le CRAS (Centre de Recherche pour l'Alternative Sociale) est un regroupement d'archivistes indépendantEs et bénévoles créé en 1979. Domicilié actuellement à Toulouse, il conserve une mémoire matérielle des luttes sociales (luttes étudiantes, ouvrières, environnementales, féministes, anti-carcérales, antimilitaristes...) et des idées et pratiques émancipatrices. Ces archives concernent particulièrement la région toulousaine mais aussi la France et l'international, elles portent sur la période de 1940 à nos jours. C'est une mémoire disponible pour les luttes d'aujourd'hui.

Au fil des années, grâce aux apports de fonds personnels et aux archivistes engagé-e-s sur le terrain, nous avons enrichi les archives de nombreux matériaux : textes, journaux, brochures, tracts, affiches, photos, dossiers, livres... Des dizaines de mètres linéaires de rayonnage... Le CRAS publie aussi quelques ouvrages et brochures, il participe à des rencontres autour de mouvements sociaux, il est présent chaque année sur plusieurs salons du livre.

Ces archives alimentent régulièrement des travaux historiques et politiques (thèses, livres, films, expositions...). MilitantEs, chercheurEs, créateurEs, producteurEs, historiennEs ou simples curieuxEs y satisfont leurs besoins de sources que nous nous évertuons à transmettre. Un travail d'échange avec d'autres centres d'archives permet d'orienter les utilisateurEs ou de compléter des collections. Le CRAS est affilié à la Fédération internationale des centres d'études et de documentation libertaire (FICEDL).

Ce fonds d'histoire sociale est important et unique, il fait partie du patrimoine culturel commun. Notre association a une réelle utilité publique.

En 2001, nous perdons notre local suite à l'explosion de l'usine chimique AZF. En 2005, toujours sans

local, nous signons une convention avec la mairie de Toulouse. Nous déposons une partie du fonds au sein des archives municipales. Mais notre souplesse de fonctionnement associatif est incompatible avec les prérogatives et les contraintes institutionnelles. Les rigueurs administratives compliquent l'accès aux documents.

En décembre 2008, l'association demande le concours de la municipalité pour l'attribution d'un local. La mairie nous alloue alors un réduit insuffisant de 5m². Pendant six ans nous réitérons notre demande, sans résultat. En 2014, à la suite des élections municipales nous renouvelons notre requête à la nouvelle majorité municipale. Nous n'avons eu à ce jour aucune réponse positive.

Aujourd'hui, par manque de locaux, ces archives sont en danger et méritent toute notre attention. La dispersion actuelle du fonds rend difficiles sa conservation, son traitement, sa diffusion et une gestion sereine. Nous n'avons jamais voulu investir dans des solutions de stockage aléatoires (occupation illégale, hébergement précaire, location coûteuse).

Jusqu'à présent l'autonomie financière de l'association nous a semblé la meilleure garantie pour conserver et faire vivre ces archives. La tâche n'est pas simple pour garder une mémoire collective. Devant la réalité d'un projet aussi difficile à porter, nous avons fait le choix de lancer un appel à dons pour se doter d'un local pouvant accueillir nos activités: l'ensemble du fonds, la bibliothèque, un espace pour la consultation et un bureau pour l'administratif. Reste à transformer l'essai.

La réalisation de ce projet dépend de l'apport financier et de l'énergie de toutes et de tous. Cette participation repose sur des principes de bénévolat et de solidarité.

En 2013, pour plus de visibilité nous créons le site internet <http://cras31.info/>. Vous pouvez le consulter pour plus d'information sur l'association et pour suivre l'avancée du projet local.

Adresse mail : cras.toulouse@wanadoo.fr

Adresse postale : CRAS – BP 51026 – 31010 Toulouse cedex 6. Chèque à l'ordre CRAS (marquer au dos du chèque « don pour local »).

Toulouse février 2016
le CRAS
(Centre de Recherche pour l'Alternative Sociale)

Quelques questions sur l'Histoire

L'historien – quelle que soit l'Ecole à laquelle il appartient, qu'il étudie l'événement, la conjoncture ou la longue durée – doit ressembler à un enquêteur, voire à un juge d'instruction qui rassemble les pièces à conviction.

L'Histoire, en ce sens, comme l'observait Roger Hagnauer, ne doit être ni une légende, ni une leçon de morale. Encore moins céder au roman national.

Il existe une Histoire officielle qui, selon les régimes, occulte un grand nombre de faits. L'exemple le plus intéressant parce que paradoxal, par rapport à notre idéal laïque et républicain, est celui qu'illustre Ernest Lavisse, sous la Troisième République, autant dans ses recherches que dans les manuels qu'il publie.

L'historien est, *par situation*, un « clerc ». Il doit bien souvent gérer une carrière. Son avancement dépend de celui qui détient la chaire et fait autorité à l'époque de sa jeunesse étudiante.

C'est ainsi que l'Histoire de la Révolution française fut successivement louis-philipparde sous le ministère de Guizot, romantiquement républicaine sous Michelet, prudemment radicale-socialiste mais très patriotique avec Lavisse « dont les yeux bleus étaient fixés sur la ligne bleue des Vosges », socialiste avec Jaurès. Aulard exalte la Gironde, le marxiste Albert Matthiez célèbre Robespierre, plus récemment, Albert Soboul, version marxiste-léniniste valorise la sans-culotterie, et, depuis François Furet et le bicentenaire miterrandien de la Révolution française, celle-ci n'est plus le « bloc » dont parlait Clemenceau et est devenue bourgeoise...

Plus « graves » que les mandarins, sont les historiens qui se font les thuriféraires des pouvoirs en place. Les intellectuels ont quelques facultés, par leur formation, à devenir des acrobates et la majorité des historiens, en tant que corps professionnel, ne contestèrent pas le régime de Vichy. On pourrait aussi évoquer les occultations en ce qui concerne les dragonnades, l'Histoire coloniale, le mouvement ouvrier.

En dépit de tout cela, l'historien, quand il est probe, fait un *pari* et prend un *parti pris* : ceux de l'objectivité.

On pourra citer à cet égard l'œuvre exemplaire du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* de Jean Maitron qui, souvent, à partir des archives de la police, ressuscite l'Histoire des gens sans histoire qui, pourtant, ont écrit de leur peine et bien souvent de leur sang celle de la *patrie humaine*.

Mais l'étude du *marronnage* – ces esclaves qui dans les colonies s'enfuyaient et se révoltaient – reste

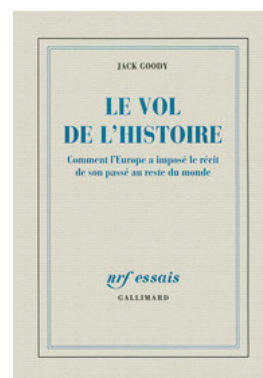
à faire. Qui connaît le nom de Delgrès ? Celui-ci, en Guadeloupe, se dresse contre Bonaparte quand il rétablit l'esclavage. Son existence est pourtant plus sûre que celle de Vercingétorix...

En la matière, l'Histoire et la mémoire célèbrent le seul Victor Schoelcher. Sans doute son mérite fut-il grand, mais un certain schoelcherisme masque les révoltes marronnes et par conséquent, le véritable passé colonial qui pourtant explique bien des réalités présentes. Ce sont les planteurs qui furent dédommagés lors de l'abolition de l'esclavage et non leurs victimes.

Dans une prochaine *RP*, j'examinerai quels sont les rapports entre le devoir de mémoire (les lois mémorielles) et ce qu'on appelle l'Histoire immédiate, ainsi que – à l'époque de la mondialisation – la question d'écrire une Histoire universelle qui rompe, selon l'expression de Jack Goody, avec le vol de celle-ci par l'Occident*. L'anthropologue britannique précise : « J'entends par là une manière de conceptualiser et de présenter le passé où l'on part des événements qui se sont produits à l'échelle provinciale de l'Europe – occidentale le plus souvent – pour les imposer au reste du monde. » Ainsi le temps (le calendrier), l'espace, la périodisation, le vol des institutions (des formes de démocratie ont existé ailleurs), etc., sont systématiquement. Est emblématique à cet égard Al Biruni (973-vers 1048), auteur d'une Histoire de l'Inde (*Kitab fi Tahqiq ma li'l-Hind*), mathématicien, philosophe, astronome, physicien, voyageur, pharmacien, il connaissait le grec, le syriaque, le persan, l'arabe, ami d'Avicenne au Collège des philosophes. Cela n'a pas empêché l'hégémonie occidentale de transformer son nom en « aliboron », devenu synonyme d'âne savant.

Il s'agit, aujourd'hui d'établir, même si l'entreprise n'est pas facile, une « Histoire-monde » qui n'ignore pas la diversité des sociétés et respecte, comme il se doit, l'esprit le libre-examen.

Jean MOREAU



* *Le Vol de l'Histoire – Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde.* Jack Goody (*nrf essais*. Gallimard)

◇ ◇ ◇

Où il sera question de Flint et autres scandales

Les États-Unis sont en pleine fièvre électorale. La longue saison des élections primaires a commencé et à l'étonnement de tous, le candidat le plus improbable de chaque parti se trouve soit en tête (Donald Trump, chez les Républicains), soit tout près de l'être (Bernie Sanders, chez les Démocrates.) Ce dernier, le seul candidat de gauche, dénonce des scandales dont j'ai déjà parlé dans ces *Lettres* mais qu'il me semble bon de rappeler ici : avant tout, l'inégalité économique croissante, le fait que le redressement économique après 2008 ait presque exclusivement profité à la *billionaire class*, comme Sanders l'appelle, ainsi que l'influence quasiment illimitée de cette classe sur la politique. Sanders ne cesse également de dénoncer le scandale de la violence policière exercée contre les Noirs et l'incarcération de masse qui frappe surtout les jeunes Noirs, souvent pour des délits mineurs.

Sa rivale, la centriste Hillary Clinton, s'est jointe à lui pour dénoncer un autre scandale, celui dont je veux parler ici avant tout : l'intoxication par l'eau d'une ville du Midwest, pauvre, et bien sûr, majoritairement noire. Une situation, disent les deux candidats démocrates à la présidence, inimaginable dans une banlieue riche et blanche du pays.

EAU EMPOISONNÉE, MENSONGES MEURTURIERS

Nous sommes à Flint, une ville du Michigan qui compte quelque 100 000 habitants. La source du scandale, c'est une mesure d'économie prise par le représentant du gouverneur Républicain de cet état. Flint, c'est aussi le lieu de naissance de Michael Moore, lequel y a réalisé en 1989 son premier film célèbre, le documentaire féroce et farcesque *Roger et moi*. Il y raconte ses vaines tentatives pour obtenir un rendez-vous avec Roger Smith, le PDG de General Motors. Il veut lui demander pourquoi il a délocalisé la grande usine de Flint, une délocalisation qui avait fait 30 000 chômeurs et avait plongé dans la misère cette ville de 150 000 habitants à l'époque. Elle ne s'en est jamais remise. Au bord de la faillite en 2011, elle a été placée sous tutelle par le gouverneur du Michigan et maintenant, toute une génération de ses enfants se retrouve empoisonnée.

Rappelons l'enchaînement des faits avant d'entendre les victimes et d'examiner le problème dans son contexte national.

Le 25 avril 2014 le contrôleur chargé d'assainir les finances de la ville décide de changer la source d'ap-

visionnement en eau potable. Flint achetait son eau à Détroit ; elle venait du Lac Huron tout proche (un des « Grands Lacs »). Par souci d'économie, on va dorénavant puiser dans la rivière Flint. Peu après ce changement, les habitants se plaignent de la couleur, du goût et de l'odeur de cette eau ; ils se plaignent aussi d'éruptions de peau après qu'ils se sont lavés. Communiqué de la municipalité : « *Flint water is safe to drink.* »¹ Ce même été pourtant, les autorités conseillent aux gens de faire bouillir l'eau, dans laquelle on a décelé la présence de bactéries nocives. En octobre 2014, le service de l'état du Michigan concerné, le « Department of Environmental Quality », affirme que la mauvaise qualité de l'eau est imputable au froid et aux vieilles conduites d'eau mais prétend que ce service a pris toute mesure nécessaire pour remédier au problème. Ce même mois, l'unique usine de General Motors restée à Flint cesse d'utiliser l'eau de la ville parce qu'elle corrode les pièces d'auto. En janvier 2015, Detroit propose de reconnecter son eau à Flint en la dispensant de payer le coût de la reconnexion (\$ 4 millions). Le contrôleur nommé par le gouverneur refuse. En février, les autorités du Michigan déclarent à nouveau que l'eau ne présente pas de danger pour la santé publique. Le 18 du même mois, on trouve un niveau de plomb dangereux dans l'eau de la maison d'une habitante de la ville, et un mois plus tard, un niveau encore plus dangereux. Or on sait que même une quantité infime de plomb ingéré peut produire des dégâts neurologiques graves chez le jeune enfant. *L'Environmental Protection Agency* (EPA), le service fédéral de l'environnement et non pas celui du Michigan, exprime son inquiétude devant ces résultats et devant les méthodes utilisées pour déterminer le niveau de plomb dans l'eau – ou plutôt pour le minimiser. Malgré cela, un groupe de consultants embauché par les autorités municipales déclare que l'eau est propre à la consommation en omettant de mentionner sa teneur en plomb.



En septembre 2015, un groupe de médecins pédiatres d'un hôpital de Flint demande que la ville cesse d'utiliser l'eau du fleuve car ils ont trouvé des niveaux élevés de plomb dans le sang d'enfants qui présentaient des problèmes neurologiques. Un responsable du cabinet du gouverneur : « Certains essaient d'utiliser cette question sensible à des fins politiques. » Les tests continuent, les symptômes chez les enfants aussi. En septembre, un professeur au Virginia Polytechnic Institute², spécialiste des eaux municipales, découvre que l'activité corrosive de l'eau fait que le plomb filtre à travers les tuyaux. Le Department of Environmental Quality qui, rappelons-le, dépend de l'état du Michigan, refuse d'accepter ces conclusions. Mais le 14 décembre 2015 la ville de Flint est bien obligée de déclarer « *a water emergency* » : urgences sur l'eau ! Le directeur du Department of Environmental Quality démissionne à la fin du mois. Enfin en janvier 2016, le gouverneur lui-même déclare l'état d'urgence et à sa suite, le Président Obama lui-même, ce qui donne à Flint la possibilité de recevoir des secours du gouvernement fédéral. Peu après, les Démocrates du Sénat proposent une aide de \$ 600 millions à la ville³. On envoie la Garde Nationale distribuer des bouteilles d'eau minérale. Pendant toute cette crise, les habitants de Flint devaient continuer à payer l'abonnement d'eau.

Postscriptum : Le 25 janvier, le gouverneur nomme un enquêteur indépendant, ancien du FBI, pour faire la lumière sur toute l'affaire et trouver les coupables. Discours du Procureur Général (Attorney General) du Michigan en annonçant cette nomination : « Sans faveur ni crainte (*without fear or favor*), il fera le nécessaire, peu importe les retombées (*let the chips fall where they may*). Convaincant, si on ne savait pas que cet enquêteur « indépendant » a grassement financé la campagne de l'actuel gouverneur Républicain.

Les grandes lignes du scandale sont claires : politique d'austérité et refus d'en assumer les conséquences (principe fondamental du Parti Républicain, voir plus loin) ; mépris de la population pauvre et surtout noire (on ne les écoute pas) ; faire fi des résultats scientifiques ou les distordre à des fins politiques⁴.

Pour savoir ce que cela veut dire en termes humains, il faut avoir entendu cette femme raconter qu'elle dépensait une partie importante de son modeste revenu pour acheter de l'eau minérale pour sa famille, mais qu'elle se douchait quand même... jusqu'à ce qu'elle perde ses cheveux. Et cette autre dire qu'elle avait dû emmener son fils de quatre ans à l'hôpital parce qu'il avait cessé de grandir. Ou encore ce médecin pédiatre à Flint qui a mené la lutte contre l'eau empoisonnée décrire les effets de l'empoisonnement par le plomb sur ses petits patients, qui ne se

développeraient jamais normalement. Il faut avoir vu des images de tuyaux pourris, d'eau « potable » couleur de boue et de rouille... Un médecin pédiatre, chercheuse à la Faculté de Médecine de Yale University se demande dans un article du *Boston Globe* pourquoi on ferait confiance à son médecin de famille puisque celui-ci est informé de la santé publique par les mêmes instances que celles qui ont menti à Flint. Méfiance redoublée chez les Noirs, car ce scandale en rappelle un autre, l'infâme « Tuskegee Experiment » où, entre 1932 et 1972, les autorités médicales – du gouvernement fédéral cette fois – étudiaient les effets de la syphilis sur les Noirs dans l'Alabama sans leur dire qu'ils étaient atteints de cette maladie et sans les soigner même après la découverte de la pénicilline.

Comme c'est si souvent le cas aux États-Unis, les questions de classe et de race se rejoignent. Les problèmes liés à l'environnement affectent les Noirs et les Latinos plus fortement que le reste de la population. Cependant, Flint met en lumière un problème fondamental du pays dans son ensemble.

L'INFRASTRUCTURE : UN TERME ABSRAIT MAIS DES PROBLÈMES TRÈS CONCRETS

L'infrastructure... il faut renouveler notre infrastructure : des mots abstraits, dépourvus de charge émotionnelle. Ils deviennent concrets lorsqu'un professeur de la Faculté de Médecine de Harvard nous explique que les 600 000 habitants de Milwaukee, dans l'Etat du Wisconsin, risquent eux aussi l'empoisonnement par le plomb puisque les canalisations datent d'il y a cent ans et qu'on ne prévoit pas d'investir de fonds publics dans les canalisations avant dieu sait quand. Encore un état dont le gouverneur, lui aussi Républicain, a l'austérité pour credo.

En matière d'infrastructure, nos politiques n'ont pas prévu l'avenir. On a donc des embouteillages constants sur des routes en mauvais état, le pont sur lequel on conduit risque de s'écrouler à tout moment (ce fut le cas d'un grand pont au centre de Minneapolis en août 2007 : 13 morts, 145 blessés), nos trains déraillent à cause de voies anciennes et mal entretenues (nombre d'accidents viennent à l'esprit), des conduites d'eau rouillées transportent notre eau potable (Flint, c'est le cas extrême) et ainsi de suite... On admire le TGV en France et au Japon, mais dans ma région, les élus sont tout fiers d'un projet de « train rapide » qui devrait voir le jour dans les années qui viennent et qui atteindra la vitesse stupéfiante de... 100 km à l'heure. Ailleurs, n'en parlons pas, la Californie faisant peut-être exception à la règle. Les États-Unis sont à la quatorzième place dans le monde pour l'investissement dans l'infrastructure⁵.

Tous les quatre ans, la très sérieuse American Society of Civil Engineers (ASCE) publie une étude

sur l'infrastructure du pays où les divers secteurs sont notés de A à E.

Dans son rapport le plus récent (2013), l'équipement pour l'aviation se voit attribuer la note D, D aussi pour les ponts, C+ pour les voies fluviales et pour l'état des ponts, D- pour l'élimination des déchets toxiques, D pour les transports en commun, D pour l'eau potable, etc.

Avec des notes pareilles, un étudiant risquerait d'être exclu de son université.

A part les dangers que cela représente pour la sécurité des personnes, tout cela est extrêmement onéreux : tout retard dans le transport fluvial et ferroviaire se paye. La congestion des aéroports, selon l'ASCE, coûte quelques 22 milliards de dollars à l'économie du pays. Et la rouille qui attaque les tuyaux, les usines, les ponts, coûtent, selon une étude récente, 400 milliards de dollars par an, c'est-à-dire 3% de notre PNB ⁶.

Qu'est-ce qui explique cette inertie irrationnelle, dangereuse pour les citoyens, terriblement coûteuse pour l'économie ? Pour la politologue Elizabeth Drew, il s'agit d'éviter à tout prix d'augmenter les impôts : *a rampant and mindless anti-tax fever*⁷. La taxe sur l'essence, par exemple, n'a pas bougé depuis 1993 (18.4 cents par gallon). Un politique qui annoncerait son intention d'augmenter cette taxe sait qu'il ferait aussi bien d'annoncer son intention de ne plus se présenter aux élections. À cela s'ajoute la formidable hostilité du Parti Républicain à l'égard du « Big Government, » hostilité partagée par une bonne partie de l'électorat. Dans ces conditions, n'importe quel projet d'envergure entrepris par le gouvernement fédéral ou même par celui de l'état où on réside est d'avance voué à l'échec.

LE SCANDALE DU PARTI REPUBLICAIN

Si vous regardez un manuel de sciences politiques qui explique le système politique américain aux Européens, vous verrez sans doute que nos deux grands partis sont, en termes européens, deux grandes coalitions. Cependant les Démocrates sont traditionnellement plutôt favorables aux intérêts des travailleurs⁸, les Républicains favorables à ceux du « Big Business. » Mais les deux partis ont souvent été amenés, comme notre système politique les oblige, à travailler ensemble sur la législation.

Or ces temps sont bien révolus. Depuis le gouvernement Nixon, les Démocrates ont perdu le Sud, leur aile conservatrice ; auparavant Démocrate pour des raisons uniquement historiques (le Président Lincoln était un « Republican »), le Sud est maintenant Républicain. Lorsqu'en 2010 les Républicains ont pris le contrôle de la législature de nombreux états, ils se

sont aussitôt livrés à un charcutage électoral massif – pas trop difficile à faire puisque les modalités du vote sont largement laissées aux états. La plupart des circonscriptions dans ces états assurent maintenant la victoire du Parti Républicain aux élections pour la Chambre (House of Representatives). Tout ce que leurs candidats ont à craindre, c'est de perdre les primaires, où seuls votent les plus militants donc les plus farouchement de droite. C'est pourquoi même les élus Républicains « modérés » doivent maintenant éviter de soutenir l'idée de l'évolution (voir, sur le « créationnisme », *R.P.* septembre 2015, pp. 30-31), s'opposer aux mesures contre le réchauffement planétaire, rejeter n'importe quel impôt sur la richesse, s'élever contre le mariage pour tous, pour ne pas parler de l'*Obamacare*, la nouvelle loi sur la santé dont une petite partie seulement est financée par l'Etat fédéral. Ajoutez à ceci leur xénophobie et leur racisme évidents, et la conclusion s'impose : un de nos deux grands partis politiques n'est plus « conservateur, » comme on l'appelle souvent ici. Il serait qualifié en Europe de parti de la droite extrême.

D'où la victoire, jusqu'ici, d'un Donald Trump dans les primaires. Son « programme » (il n'en a pas, à part la construction d'un mur pour exclure les immigrants mexicains, la déportation en masse des sans-papiers et la guerre à outrance contre le *radical Islam*), ses attitudes (racisme, xénophobie et misogynie) et son attrait sont ceux d'un chef fasciste : le pouvoir est pourri, les médias mentent (« Le taux de chômage n'est pas de 4,9% comme « Ils » disent, il est de 20% ! ou 30% ! ou 40% ! ») ; croyez en moi-moi-moi, je suis le plus fort. Les politologues n'en finissent pas d'être étonnés de son succès. Qu'ils regardent le Parti Républicain en face.

David BALL
dball@smith.edu

Notes:

1. L'eau de Flint est propre à la consommation (ne présente pas de danger pour le public.)
2. L'une des universités de l'Etat de Virginie à vocation technologique et scientifique.
3. Au moment où j'écris, ce projet de loi est toujours bloqué par le Sénateur Ted Cruz, l'un des candidats à l'investiture du Parti Républicain. Il serait trop long d'expliquer ici comment une seule personne est en mesure de bloquer un projet de loi.
4. Ce qui rappelle nos politiques négationnistes à l'égard du changement climatique et de l'effet des gaz de serre.
5. E. Drew, *New York Review of Books*, 25 février 2016, p. 30.
6. J. Waldman, *Rust: The Longest War*, Simon and Schuster, NY, 2016.
7. « une fièvre anti-taxe (anti-impôts) imbécile et endémique ».
8. Comparativement, bien sûr : le Parti Démocrate est aussi lié aux intérêts des grandes sociétés et de Wall Street.

La Révolution prolétarienne

REVUE FONDÉE PAR
PIERRE MONATTE
EN 1925

Collaborateurs depuis la création

Alfred Rosmer
Robert Louzon
Maurice Chambelland
Ferdinand Charbit
Roger Hagnauer
Simone Weil
Gaston Ferdière
Albert Camus
Jean-Paul Finidori
Simon Rubak
Raymond Guilloché
Gilbert Walusinski
Marcel Martinet
Jean-Daniel Martinet
Roger Lapeyre
Jean et Josette Cornec
Jacques Reclus
Nicolas Faucier
Jacques Gallienne
Robert Debré
Jean-Louis Bureau
Roger Bossière
Georges Lamizet
Félix Franc
Marc Rosentaub
Jacques Ruffié
Albert Memmi
Pierre Aubery
Paul Heutching
Jacques Faure
Daniel Béresniak
Jacques Simon
Laurent Préziosi
Pierre Roubin
Rolland Hénault
Pierre Ajavon
Jean Moreau
Alain Tizon
Jacques Demorgon
Jean-Kely Paulhan
Gabriel Fontenoy
Pierre Verhas
David Ball



Alfred et Marguerite Rosmer avec Janette Walusinski, à Périgny.

Photo: Gilbert Walusinski.

Abonnements – Réabonnements (23 euros)

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Pour l'abonnement, je règle :23 €

En plus de mon abonnement, j'alimente la souscription permanente en versant : €

Total : €

Chèque postal ou bancaire, à l'ordre des Amis de la Révolution Prolétarienne CCP : 8044 64 Y PARIS, adressé à Quentin DAUPHINÉ, 90 chemin Mignon, 83470 Saint-Maximin